

Du sable sec à la montagne humide, deux terrains à l'épreuve d'une même méthodologie

Catherine Baroin

► **To cite this version:**

Catherine Baroin. Du sable sec à la montagne humide, deux terrains à l'épreuve d'une même méthodologie. Anthropologie sociale et ethnologie. Université de Nanterre - Paris X, 2003. tel-00580518

HAL Id: tel-00580518

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00580518>

Submitted on 28 Mar 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris X - Nanterre

Du sable sec à la montagne humide,
deux terrains
à l'épreuve d'une même méthodologie

SYNTHESE DES TRAVAUX

Présentée en vue de l'habilitation à diriger des recherches

Par Catherine BAROIN

2003

SOMMAIRE

I - Introduction	p. 4
II - Les années de formation : une vocation précoce.....	p. 6
III - Le premier champ d'études : les Toubou	p. 9
1) Choix du terrain et état préalable des recherches	p. 9
2) Déroulement des recherches	p. 12
- Premier séjour (1969)	
- Second séjour (1971-1972)	
- Expertises au Borkou (1990-1991)	
- Mission au Kanem et en Ennedi (2002)	
3) Résultats.....	p. 15
1) Les marques de bétail des clans toubou	p. 16
2) La thèse : « Anarchie et cohésion sociale ».....	p. 17
• résumé	p. 18
• la démarche scientifique	p. 21
3) Au delà des Daza du Niger, la question de l'homogénéité culturelle du monde toubou.....	p. 25
4) Ouvrages grand public	p. 27
5) Articles	p. 28

IV - Animation et édition scientifiques, dans le cadre du réseau Méga-Tchad	p. 38
1) Présentation du réseau Méga-Tchad	p. 38
2) Animation et édition scientifiques	p. 40
1) les colloques	p. 40
2) les ouvrages	p. 40
3) les bulletins Méga-Tchad.....	p. 42
4) le site WEB et la liste électronique	p. 43
5) l'association Méga-Tchad.....	p. 43
6) les perspectives d'avenir.....	p. 44
V - Le second champ de recherches : les Rwa de Tanzanie	p. 45
1) Etat préalable de la question et choix des thèmes de recherche.....	p. 47
2) Déroulement des recherches	p. 49
3) Résultats.....	p. 50
VI - Programme de recherches.....	p. 56
1) Le bassin du lac Tchad	p. 56
2) L'Afrique de l'Est	p. 58
3) Thèmes plus généraux	p. 59
VII - Liste des publications	p. 61

I - INTRODUCTION

Ethnologue par vocation, je suis devenue africaniste par le jeu des circonstances. On peut distinguer aujourd'hui trois volets principaux dans mon travail scientifique, qui se sont mis en place successivement.

Tout d'abord, pendant plus de vingt ans, ma recherche a été essentiellement consacrée à l'étude des Toubou ou Teda-Daza. Il s'agit d'éleveurs de dromadaires, de petit bétail et de bovins qui mènent leurs troupeaux dans le Sahara central et sur ses marges. La famille restreinte est l'unité sociale de base, économiquement autonome et libre de ses mouvements. Grand est l'esprit d'indépendance de ces nomades et peu coercitives sont leurs structures politiques. L'analyse de cette société, sous ses multiples facettes, a donné lieu à de nombreuses publications qui constituent aujourd'hui la plus grosse partie de ma production scientifique. Celle-ci n'est pas pour autant achevée, de nouveaux articles et ouvrages sont en projet.

A partir de 1985, sur ce premier champ de recherche personnelle se sont greffées, de façon de plus en plus importante, des fonctions d'animation et d'édition scientifiques dans un cadre régional et multidisciplinaire, celui du réseau Méga-Tchad. Ce vaste réseau international de recherches pluridisciplinaires sur les sociétés actuelles et passées du bassin du lac Tchad a fortement stimulé les échanges et la production scientifique sur cette zone, par l'organisation régulière de colloques, la diffusion de l'information via internet et un grand nombre de publications. J'en suis aujourd'hui la principale responsable.

A partir de 1992 j'ai ajouté aux deux domaines précédents un troisième volet d'activité, de recherche personnelle comme le premier. En effet j'ai voulu tester, dans un contexte africain entièrement différent de celui des Toubou, la méthode que j'avais mise en œuvre chez eux et les résultats scientifiques que j'avais obtenus. Je me suis orientée, à cette fin, vers une société d'Afrique de l'Est, celle des Rwa du Mont Meru en Tanzanie du Nord. Ces agriculteurs bantous pratiquent sur des espaces restreints une culture très intensive où dominant le café et la banane. Très christianisés, les Rwa associent clans patrilineaires, système d'âge et chefferie. J'ai publié divers articles sur les Rwa, ainsi qu'un ouvrage

collectif sur la Tanzanie contemporaine à la demande de l'IFRA de Nairobi. D'autres publications sont en cours de rédaction.

Bien que mon activité scientifique se répartisse, géographiquement, selon ces trois axes distincts, il convient d'insister sur la cohérence de l'ensemble de ces travaux. Elle tient à la mise en œuvre d'une démarche systématique qui, partant d'un constat pragmatique, dégage les liens logiques entre les diverses composantes de la vie sociale qui structurent mon analyse.

Mon travail se poursuit à l'heure actuelle sur ces trois axes à la fois. Mais chacun fera l'objet d'une présentation séparée, en respectant l'ordre chronologique de leur mise en place pour mieux rendre compte de la logique d'ensemble de cet itinéraire scientifique.

Les résultats obtenus orientent vers une recherche comparative élargie et une réflexion théorique sur divers thèmes majeurs de l'anthropologie sociale d'aujourd'hui, alimentant des projets de recherche qui seront évoqués en dernière partie cet exposé.

II - LES ANNEES DE FORMATION : UNE VOCATION PRECOCE

Mon parcours d'anthropologue est l'aboutissement d'une vocation précoce. Dès la plus tendre enfance en effet, au moment où les petits garçons aspirent à devenir pompier ou pilote d'aviation, je rêvais pour ma part d'être exploratrice. Cette aspiration, si naïve qu'elle puisse paraître, n'était pourtant pas une simple lubie de gamine. Elle s'est concrétisée par la suite dans mon choix de profession : la recherche en anthropologie sociale. L'ethnologue n'est-il pas, en effet, l'explorateur de l'Humain, l'explorateur des Temps modernes ?

Mon attirance pour ce qui est Autre prit, dès mes années de lycée, la forme d'un vif intérêt pour les cultures et les langues étrangères. Je m'investis énergiquement dans l'apprentissage de diverses langues, et effectuai à l'étranger autant de séjours que je pouvais.

Outre l'anglais acquis en classe, je mis à profit les longs trajets de train qui me conduisaient au lycée pour apprendre l'allemand, au début par la méthode Assimil. L'option classique (latin et grec) que j'avais choisie en seconde m'aurait limitée sinon, ce que je ne pouvais accepter, à une seule langue vivante. Plus tard j'abordai l'étude de l'espagnol et de l'italien. J'améliorais ces connaissances en lisant dès que possible les auteurs de langue anglaise ou allemande dans le texte.

Des nombreuses lectures qui par ailleurs marquèrent cette période lycéenne, deux œuvres se détachent : les *Essais* de Montaigne d'une part et plus encore peut-être, l'œuvre magistrale de Montesquieu, *De l'esprit des lois*.

C'est sans doute aux *Essais* de Montaigne surtout que je suis redevable, plus encore qu'à Voltaire ou Diderot, d'une attitude intellectuelle basée sur le doute, un besoin permanent de remettre en cause les idées reçues, un souci de se mettre dans la peau des autres avant de les juger. Avec quelques siècles d'avance Montaigne éprouvait comme l'anthropologue d'aujourd'hui une curiosité bienveillante envers les « cannibales » (les « ethnologisés » de notre jargon actuel) et rejetait, par principe, le sentiment de supériorité qui prévalait chez ses contemporains face à ces autres civilisations. La démarche

anthropologique actuelle reste caractérisée par ces deux attitudes essentielles.

Le titre un peu rébarbatif de Montesquieu, *De l'esprit des lois*, pouvait dissuader plus d'un jeune lycéen, et c'est un peu par hasard que j'abordai cette lecture. Pourtant, elle m'ouvrit un univers de questions fascinantes, et je le dévorai de la première à la dernière page. Montesquieu y pose des questions essentielles sur la logique et le devenir de sociétés qui, sous sa plume, deviennent de véritables objets d'étude. Sans que j'en aie pleinement conscience alors, je crois aujourd'hui que la lecture de cette œuvre a été pour moi capitale. Elle m'ouvrait à des interrogations passionnantes qui orientèrent la décision que je pris plus tard, avant même le baccalauréat, d'opter pour une carrière en anthropologie.

Ce sont des motivations à la fois intellectuelles et psychologiques qui aboutirent à ce choix. D'une part, il me semblait magnifique de pouvoir consacrer sa vie à cerner « l'unité de l'Homme » à travers « la diversité de ses cultures », comme l'exprime le bel intitulé de la Commission 38 du CNRS. Les questions à élucider, à cet égard, s'annonçaient innombrables. Mais l'attrait de cette entreprise tenait aussi à l'aventure personnelle qui devait en être le prélude. J'étais très motivée par l'idée de me transposer dans une culture différente de celle où le hasard m'avait fait naître. Cette expérience me semblait d'autant plus indispensable que je ressentais, comme beaucoup de jeunes à cette époque, un certain agacement face à ce que je percevais comme l'arrogance de notre civilisation occidentale si imbue de sa supériorité face au reste du monde.

C'est un séjour d'un an aux Etats Unis, juste après le baccalauréat, qui fut ma première expérience d'immersion longue dans une autre culture. Grâce à une bourse de l'American Field Service, je partageai la vie d'une famille du Middle West, à Minneapolis, et suivis le cursus scolaire d'un établissement secondaire local, découvrant ainsi par moi-même la civilisation américaine. Cette « observation participante » me permit de connaître, de l'intérieur, le système scolaire américain, ce qui fut la source d'un grand étonnement. Je fus frappée par l'absence de commune mesure entre les principes sur lesquels il repose, tant pour les méthodes que pour le contenu de l'enseignement, et les

conceptions éducatives du système scolaire français dont je me ressentis comme le pur produit.

Dès mon retour en France, je m'inscrivis à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris X - Nanterre, où le Laboratoire d'Ethnologie et de Sociologie Comparative dirigé par Eric de Dampierre venait de s'implanter. J'eus donc la chance, dès le début, de bénéficier de l'un des meilleurs enseignements d'anthropologie alors dispensé en France. Mais cette période pionnière n'était pas dépourvue d'épreuves : au voisinage des bidonvilles, la traversée du champ de boue qui, par temps de pluie, séparait alors la gare SNCF de La Folie des bâtiments de la Faculté prenait une allure de rite initiatique !

Les remous de 1968 furent une étape marquante de ma formation intellectuelle et critique. En tant qu'étudiante de sociologie, je m'y trouvais naturellement mêlée et découvrais non sans stupeur dans les journaux cette image de « Nanterre la Rouge », si caricaturalement éloignée de ce que j'en observais. Ce bel exemple de manipulation idéologique me tint lieu de leçon, m'inspirant une méfiance durable envers les médias. Autre souvenir de cette époque, la grève de la faim entreprise au Département d'Ethnologie en 1969, qui non seulement permit de chasser les « appariteurs musclés » de la Faculté, mais développa aussi une ambiance excellente au sein du Département d'ethnologie.

Cependant ce sont des contacts extérieurs, avec la RCP 45 du CNRS spécialisée sur l'étude des populations du Sahara central, qui me permirent dès 1969 de mettre à profit la formation reçue à Nanterre, à l'occasion d'un premier séjour chez les Toubou du Niger. J'en rapportai la matière d'un mémoire de maîtrise, puis un second long séjour en 1971-1972 déboucha sur une thèse de troisième cycle.

III - LE PREMIER CHAMP D'ETUDE : LES TOUBOU DU SAHARA CENTRAL

III – 1. Choix du terrain et état préalable des recherches

Mes contacts avec la RCP 45 du CNRS orientèrent le choix de mon premier terrain. Cette équipe dirigée par Joseph Tubiana, professeur d'amharique à l'INALCO, développait la recherche sur les populations saharo-sahéliennes du Tchad et du Soudan, et me proposait un vaste programme : l'étude ethnologique des Toubou ou Teda-Daza, population alors très mal connue.

Ces pasteurs sahariens et sahéliens sont réputés pour leur tempérament ombrageux et réfractaire à toute discipline. Ils occupent un immense domaine géographique, environ un quart du Sahara. Leur territoire est centré sur la moitié nord de la République du Tchad, mais il déborde à l'est sur le Soudan, au nord sur la Libye et à l'ouest sur le Niger. Les Toubou se répartissent en deux vastes sous-ensembles : les Teda au nord et les Daza au sud. Les premiers parlent le *teda-ga* et les seconds le *daza-ga*, qui sont deux dialectes d'une même langue nilo-saharienne. Teda et Daza sont apparentés à leurs voisins orientaux les BeRi (également appelés Zaghawa et Bideyat) du Tchad et du Soudan, pasteurs ou agropasteurs dont Joseph Tubiana et son épouse Marie-José Tubiana, ethno-géographe et chercheur au CNRS, étudiaient respectivement la langue et la culture. La plupart des Toubou sont des nomades, qui vivent principalement de l'élevage de dromadaires¹, de bovins et de petit bétail, en proportion variable selon la latitude. Ils exploitent également quelques palmeraies, dont celle du Borkou au Tchad est de loin la plus importante. Ils achètent aux cultivateurs de la zone sahélienne le mil qui constitue la base de leur nourriture.

¹ L'usage courant du terme « chameau » est impropre, car ces animaux n'ont qu'une bosse.

Carte 1 – Le domaine toubou

Le choix d'étudier les Toubou était d'autant plus judicieux que le monde toubou, en 1969, était encore une vaste *terra incognita* à côté des grandes sociétés pastorales saharo-sahéliennes voisines. A l'ouest, le désert du Ténéré sépare les Toubou des Touaregs, sur lesquels de nombreux travaux étaient déjà disponibles, tandis que les Peuls nomades, qui s'infiltraient en pays toubou à l'ouest et au sud, avaient été l'objet

d'une excellente étude de Marguerite Dupire, publiée en 1962². A l'est, les populations BeRi étaient étudiées par Joseph et Marie-José Tubiana, tandis que les tribus arabes du Soudan avaient été, elles aussi, investiguées, en particulier par Ian Cunnison³. Le monde toubou, par contre, n'était l'objet d'aucune recherche, et c'était donc ce vide qu'il m'appartenait de combler.

Redoutés de leurs voisins, les Toubou sont restés longtemps inconnus du monde occidental. Le premier européen qui osa s'aventurer chez eux fut l'explorateur allemand Gustav Nachtigal, qui se rendit au Tibesti en 1869, puis au Kowar et au Bornou en 1870. Il faillit bien ne pas revenir de sa tournée au Tibesti, et les mésaventures qu'il narre dans son ouvrage, *Sahara und Sudan*, paru entre 1879 et 1881⁴, sont si peu engageantes que pendant plus de quarante ans après lui aucun autre Européen ne remit les pieds dans cette vaste région.

Cependant après la conquête coloniale et l'implantation d'un poste militaire français au Tibesti en 1929, soit plus de soixante ans après Nachtigal, l'ethnologue Charles Le Cœur se rendit au Tibesti pour étudier les Toubou. Il séjourna d'abord avec sa femme Marguerite Le Cœur, agrégée de géographie, chez les Teda du Tibesti entre 1933 et 1935, puis au Djado dans le nord du Niger en 1942-1943. Anthropologue prometteur, Charles Le Cœur fut le premier à s'intéresser à ce peuple, mais il mourut sur le front en 1944, ne laissant que quelques brefs articles sur les Toubou. On peut regretter notamment qu'il n'ait pas eu le temps de rédiger l'importante synthèse sur cette ethnie dont il avait le projet. Son *Dictionnaire ethnographique téda*⁵ est une œuvre posthume publiée par Marguerite Le Cœur en 1950, à partir des notes de terrain de son mari.

Nous devons au colonel Jean Chapelle, ancien administrateur au Tchad et au Niger, le premier ouvrage général sur les Toubou, *Nomades noirs du Sahara*, qui parut en 1957⁶. Le mode de vie des Toubou y est décrit de façon très vivante, en une synthèse qui incorpore, sans en

² DUPIRE Marguerite, 1962, *Peuls nomades. Etude descriptive des WoDaaBe du Sahel nigérien*, Paris : Institut d'ethnologie.

³ CUNNISON Ian, 1966, *Baggara Arabs : power and the lineage in a Sudanese nomad tribe*, Oxford : Clarendon press.

⁴ NACHTIGAL Gustav, 1879-1881, *Sahara und Sudan. Ergebnisse sechsjähriger Reisen in Afrika*, Berlin : Weidmann.

⁵ LE CŒUR Charles, 1950, *Dictionnaire ethnographique téda*, Paris : Larose.

⁶ CHAPELLE Jean, 1957, *Nomades noirs du Sahara*, Paris : Plon.

signaler l'origine, nombre d'observations et résultats d'enquêtes ponctuelles d'autres auteurs, en particulier des notes inédites de Charles Le Cœur qui lui avaient été communiquées à titre personnel. Ce livre de lecture agréable est une source d'informations multiples, mais il n'apporte pas une véritable analyse anthropologique de cette société. Quant aux travaux d'ethnomusicologie de Monique Brandily sur les Teda du Tibesti, ils ne furent publiés qu'en 1974, après mon retour du terrain⁷.

III – 2. Déroulement des recherches

Outre les habituelles recherches documentaires en bibliothèque et dans les archives (Vincennes, Aix-en-Provence, Versailles), mon travail s'est basé sur des enquêtes de terrain effectuées au cours de cinq séjours au Niger et au Tchad. La guerre civile qui a sévit pendant plus de vingt ans dans le Nord du Tchad, et l'insécurité qui résulte de l'instabilité politique de ce pays m'ont interdit des retours sur le terrain plus fréquents.

Premier séjour (1969)

Mon premier contact avec les Toubou eut lieu en 1969, de juillet à décembre, dans le cadre d'une mission au Niger financée par la RCP 45. J'accompagnai Marguerite Le Cœur, dont l'objectif était de revenir enquêter auprès d'un groupe de forgerons-éleveurs, les Aza, chez lesquels elle avait séjourné avec son mari vingt-cinq ans plus tôt. Ces derniers, hormis quelques artisans (forgerons et cordonniers) établis sur le marché de Nguigmi au bord du lac Tchad, vivent pour la plupart, comme les autres Toubou, d'un élevage extensif de chamelles et de vaches dans cette zone sub-saharienne du Niger oriental.

Ce premier séjour me permit d'apprendre les bases de la langue parlée par ces forgerons et de faire de multiples observations sur leur vie quotidienne, leur organisation familiale et sociale, leurs techniques et leurs pratiques d'élevage. J'effectuai, en particulier, une enquête sur les marques de clan apposées au fer rouge sur les animaux, en vue de la rédaction d'un mémoire de maîtrise. Ce dernier, publié en 1972, apporte un premier éclairage sur l'organisation sociale de l'ensemble toubou. La

⁷ BRANDILY Monique, 1974, *Instruments de musique et musiciens instrumentistes chez les Teda du Tibesti*, Tervuren (Belgique) : Musée royal de l'Afrique centrale.

connaissance intime de la mentalité des forgerons et de leurs rapports ambigus avec leurs anciens maîtres, acquise lors de ce séjour, devait déboucher plus tard sur la rédaction d'un long article qui décrit, de l'intérieur, le vécu de ces rapports inégalitaires.

Second séjour (1971-1972)

En tant que doctorante, je repartis pour un second séjour beaucoup plus long chez les Toubou du Niger, anciens « maîtres » des forgerons chez lesquels j'avais séjourné deux ans plus tôt. Cette mission, que j'effectuai seule, dura quatorze mois, d'octobre 1971 à décembre 1972. Son objectif général était de faire une enquête anthropologique approfondie sur la société des Toubou ou Teda-Daza.

La suggestion qui m'avait été faite au départ d'établir la monographie d'un clan s'avéra tout de suite irréalisable, compte tenu de l'extrême dispersion géographique de chaque clan, et du grand nombre de clans représentés dans chaque campement. Je me laissai donc porter par le terrain, m'imprégnant d'observations sur la vie quotidienne, les techniques d'élevage, la division du travail, le statut des personnes et la nature des rapports sociaux. J'enquêtai également sur la composition du troupeau de chaque famille et sur les droits de propriété. Les prérogatives et le statut des individus, à l'évidence, étaient liés à ces droits. Le système matrimonial attira tout particulièrement mon attention, car l'importance des transferts de bétail liés au mariage sont un sujet sur lequel tous mes informateurs se montrèrent très discrets. Le mariage, qui est interdit dans la proche parenté chez les Toubou, déclenche un vaste cycle de dons et contre-dons qui implique un très grand nombre de familles nucléaires apparentées à l'un ou l'autre conjoint. Ainsi, c'est une logique sociale d'ensemble que l'enquête dégageait peu à peu.

Expertises au Borkou (1990-1991)

Après une longue période où la guerre civile au Tchad et l'insécurité dans l'Est du Niger m'interdirent toute mission, la paix revenue en pays toubou me permit d'effectuer deux séjours au Borkou, en 1990 et 1991, dans les vastes palmeraies de dattiers qui s'étendent à

l'ouest de Faya. Cette région se distingue par une richesse économique exceptionnelle, puisqu'elle concentre les deux-tiers de l'effectif de palmiers-dattiers du Tchad.

J'y étais appelée comme consultante dans le cadre du « Projet de développement intégré des palmeraies du Borkou-Ennedi-Tibesti », mis en place à la fin de la guerre, et travaillais à la demande du Ministère du Développement Rural de la République du Tchad, mandatée par la Mission de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Tchad. Une description générale des groupes sociaux du Borkou m'était demandée, de même que des recommandations en matière de développement agricole pour l'aménagement des sources et du système d'irrigation. En particulier, les caractéristiques du droit foncier dans les palmeraies furent analysées en prévision de l'implantation de périmètres irrigués par forage.

Ces deux missions furent l'occasion d'enquêtes multiples sur les groupes sociaux vivant dans ou de la palmeraie du Borkou. Ils se répartissent en trois catégories principales :

- les éleveurs daza, qui nomadisent avec leurs chamelles loin du Borkou mais sont les propriétaires d'un grand nombre de dattiers,
- les agro-pasteurs donza, spécialisés dans l'élevage du petit bétail,
- les Kamaya, cultivateurs de statut subalterne qui vivent en permanence dans les palmeraies et sont les planteurs de palmiers-dattiers les plus dynamiques.

Les hiérarchies sociales implicites entre ces divers groupes ont été mises en évidence, de même que l'existence d'un système juridique complexe différenciant les droits des uns et des autres sur le sol, les jardins, les palmiers, et les sources anciennes ou récentes.

Bien entendu, ces enquêtes furent aussi l'occasion d'un vaste travail comparatif entre les agro-pasteurs teda-daza du Borkou, et les éleveurs daza du Niger sur lesquels avait porté auparavant mes observations. De nombreuses convergences furent mises en évidence entre ces deux régions du domaine toubou, distantes pourtant d'un millier de kilomètres. Bien que les sources de revenu ne soient pas identiques dans les deux cas, en raison de l'importance économique de la production de dattes au Borkou, les rapports sociaux se structurent de

façon largement similaire, de même que le système juridique, qu'il s'agisse de droits sur le bétail ou sur des dattiers.

Mission au Kanem et en Ennedi (2002)

En mars 2002 j'effectuai une mission de reconnaissance dans diverses régions du pays toubou (Kanem, Bahr-el-Ghazal, Djourab, Ennedi) que je n'avais pas eu l'occasion de visiter jusque là. Ce voyage me permit de constater l'uniformité de la langue et du mode de vie des Daza, la prospérité de l'élevage mais aussi le dénuement de populations entièrement livrées à elles-mêmes, et l'absence quasi totale d'infrastructures sanitaires, scolaires et routières du Nord du Tchad.

III – 3. Résultats

Mes diverses publications sur les Toubou présentent un premier intérêt, celui d'apporter des informations nouvelles sur un groupe ethnique considérable, du simple fait que ces pasteurs nomades, dont le territoire recouvre un quart du Sahara, étaient fort mal connus avant mes premières enquêtes. A cet égard, c'est une importante lacune dans la connaissance des sociétés pastorales africaines que j'ai eu le privilège de combler. Cette production scientifique totalise aujourd'hui cinq livres et trente articles, qui portent sur une grande variété de sujets.

Mais plus que leur quantité, c'est la cohérence de la visée scientifique et la pertinence des analyses qui fait le principal intérêt de ces travaux. Partant des réalités concrètes, j'ai dressé un tableau de l'organisation sociale des Toubou, thème central et unificateur de toutes ces publications. D'un livre ou d'un article à l'autre, j'en ai dépeint les multiples facettes, en mettant en lumière la façon dont elles sont liées les unes aux autres. Ainsi chacun des livres ou articles publiés apporte-t-il qui un mur, qui une brique de plus, à cette construction intellectuelle cohérente dont l'ambition est de rendre compte, au plus près des faits, de la logique qui organise et sous-tend les diverses caractéristiques de l'organisation sociale des Toubou.

J'évoquerai ici les principaux jalons de ce parcours, en suivant le fil chronologique des publications les plus importantes, car une telle

présentation permet de mieux comprendre comment les diverses composantes de cette analyse se sont progressivement mises en place. Dans cette perspective, il y a lieu de mentionner tout d'abord le premier thème d'enquête que j'ai abordé, à savoir l'étude des marques de bétail des clans toubou. Cette étude, qui fit la matière d'un mémoire de maîtrise, déboucha sur la publication d'un ouvrage en 1972.

1) Les marques de bétail des clans toubou

J'ai choisi l'étude des marques de clan des Toubou comme thème de mon mémoire de maîtrise pour deux raisons. D'une part c'était un sujet assez circonscrit, que l'on pouvait donc raisonnablement traiter dans un tel cadre. D'autre part c'était une façon très concrète d'aborder la vaste question de l'organisation sociale des Toubou, dont l'étude générale était, à terme, mon objectif scientifique essentiel. L'intérêt des marques de bétail tient, en effet, à ce qu'elles sont la propriété de clans patrilineaires, et sont transmises sans grand changement d'une génération à l'autre. Enquêter sur les marques était donc un bon moyen d'appréhender l'étude des clans.

Chaque clan patrilineaire se caractérise par une ou plusieurs marques de bétail. Toutes ne sont pas équivalentes car certaines sont, au premier chef, la propriété d'un clan particulier. Mais cela n'empêche pas de nombreux autres clans de les employer également, en vertu de liens historiques que l'enquête m'a permis d'élucider. Il peut s'agir de liens de parenté, mais aussi d'alliance ou d'allégeance, dans le cas de groupes sociaux de statut inégal. L'enquête sur les marques tenait donc lieu de fil conducteur pour démêler la nature des liens entre les principaux clans utilisateurs, permettant ainsi d'apporter un éclairage révélateur sur l'organisation sociale et politique des Toubou.

Ces marques de propriété sont imprimées, avec une barre de fer portée au rouge, sur la robe des dromadaires, et même parfois sur celle des vaches et des ânes. Elles sont formées d'un petit nombre de traits géométriques simples. Chaque marque se caractérise ainsi par son tracé, mais aussi par son orientation et son emplacement sur le corps de l'animal. Elle porte un nom qui renvoie, souvent, à l'objet dont elle est une représentation symbolique (par exemple le pilon, l'empreinte du corbeau, etc.).

J'ai constitué un répertoire de toutes les marques observées sur les animaux ou connues de mes informateurs lors de mon premier séjour chez les Toubou, soit au total un ensemble de 80 marques. Ces données ont été complétées par de multiples informations sur les clans utilisateurs, leur histoire, leur légende d'origine, leur localisation géographique, leurs interdits. Dans certains cas l'enquête a mis en lumière d'anciens liens d'allégeance entre des clans de « maîtres » teda ou daza, et des clans « vassaux » de forgerons, les Aza. Ces derniers en effet, forts d'une émancipation récente de leurs anciennes tutelles, se refusaient dans l'enquête directe à reconnaître ouvertement ce passé peu glorieux.

Les tracés de ces marques de bétail ont fait l'objet d'une analyse typologique, présentée à la fin de l'ouvrage, dont l'objectif était de favoriser la recherche comparative. Pour chaque marque, des comparaisons sont faites avec d'autres marques identiques ou voisines, par leur tracé ou leur nom, signalées par d'autres auteurs chez d'autres populations du Sahara ou du Sahel. Ces comparaisons mettent en lumière la très large diffusion géographique de certaines de ces marques. Après la publication, ce travail a d'ailleurs permis à d'autres auteurs de constater la présence de certaines de ces marques, sous d'autres noms, chez des populations assez éloignées (chez les Touaregs Kel Gress par exemple, d'après Pierre Bonte).

Cette étude a donné lieu à un livre de 296 pages, paru aux *Etudes nigériennes* en 1972, sous le titre ***Les marques de bétail chez les Daza et les Azza du Niger***. Il a fait l'objet de quatre comptes rendus et il est aujourd'hui épuisé. Mais ce travail n'était qu'un préliminaire ponctuel à un objectif scientifique plus vaste, à savoir l'analyse globale de la société toubou. Tel est le sujet abordé dans ma thèse de troisième cycle à la suite d'un second séjour sur le terrain, de plus d'un an.

2) La thèse : « Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou »

Si un laps de temps assez bref sépare mon premier séjour sur le terrain (1969) de la publication sur les marques de bétail (1972), tel n'est pas le cas pour cette seconde phase de ma recherche. Les enquêtes de terrain, chez les Daza du Niger, furent suivies en effet de difficultés

matérielles nombreuses, qui m'interdirent pendant plusieurs années d'entreprendre l'analyse des données recueillies et la rédaction de ma thèse. Ce n'est qu'après mon entrée au CNRS, fin 1977, que je pus à nouveau me consacrer pleinement à l'étude des Toubou.

Cette période de latence pour autant n'aura pas été vaine. Elle m'a permis de décanter mentalement les données de terrain, de mûrir plus finement leur interprétation. Car c'est dans cette thèse, qui porte sur un groupe daza particulier, celui des Daza Kécherda du Niger, que je développe le cœur de mon analyse de la société toubou. J'y montre comment s'articulent entre eux les principaux éléments de la logique sociale qui caractérise ces pasteurs. De nombreux travaux, par la suite, se sont ajoutés à cette thèse, dans lesquels j'apporte d'autres données et d'autres éléments de réflexion sur tel ou tel aspect particulier de l'organisation sociale. Mais tous ces écrits ultérieurs s'inscrivent dans la lignée du propos initialement formulé dans la thèse (brièvement résumé ci-dessous), dont ils ne font que prolonger, approfondir et compléter la portée.

Après la soutenance en 1982 à l'Université de Paris X-Nanterre, le manuscrit fut l'objet de quelques remaniements avant d'être publié en 1985 sous le titre *Anarchie et cohésion sociale chez les Toubou : les Daza Kécherda (Niger)*. Cet ouvrage de 456 pages s'inscrivait dans la collection « Production pastorale et société » des Editions de la Maison des sciences de l'Homme et de Cambridge University Press. Il a fait l'objet de quatre comptes rendus.

Résumé de la thèse

Le point de départ de l'analyse est la mise en évidence de deux caractéristiques de la société toubou, dont le rôle essentiel sera ensuite démontré. Il s'agit de la règle de mariage, et des importants transferts de bétail qui lui sont liés. La suite du texte montre que le système matrimonial ainsi défini a des répercussions considérables sur l'ensemble de l'organisation sociale, depuis la sphère économique et familiale jusqu'au niveau politique. L'argument peut être résumé de la façon suivante.

Le mariage chez les Toubou est interdit entre parents, dans une sphère très large. De ce fait, chaque nouveau mariage crée des relations nouvelles, non pas au sein d'un groupe déjà constitué, mais entre deux parentèles distinctes, les parents du mari d'un côté, et ceux de l'épouse de l'autre. Ces relations se matérialisent par de multiples dons et contre-dons de bétail, cycle d'échanges qui nécessite au départ l'intervention active du futur mari, et implique un grand nombre de ses parents, puis de ses futurs alliés.

Dans un premier temps, le jeune homme qui veut se marier sollicite le soutien des divers membres de sa parentèle, qui vivent disséminés dans les nombreux petits campements de la région qu'il habite, ou parfois bien plus loin. Grâce à leurs dons de bétail, il verse peu à peu à son futur beau-père la compensation matrimoniale dont le montant élevé a été convenu au départ entre les deux familles. Le beau-père, à son tour, distribue ces dons ou leur équivalent aux divers membres de la parentèle de la future mariée. Et la phase ultime de ce système de transferts de bétail prend place lors de la cérémonie du mariage, au moment où les derniers bénéficiaires de ces dons d'animaux, les parents de la mariée, se font à leur tour donateurs, et procurent au jeune couple la plus grosse partie du cheptel qui lui permettra de mener une existence autonome.

Ce point est essentiel, car l'indépendance de chaque cellule familiale nouvellement fondée est le résultat des prodigalités des parents du mari, auxquelles répondent celles des parents de l'épouse. Mais au bout du compte, c'est aux nombreux parents de sa femme que le jeune marié est redevable, dans une large mesure, du troupeau dont il fait vivre sa famille.

Or les droits sur les animaux sont liés à leur provenance, et conditionnent fortement les rapports sociaux. Dans le troupeau du jeune couple entrent diverses catégories juridiques de bétail, dont la plus importante est celle qui résulte de ce cycle d'échanges. On y trouve en outre les animaux personnels du mari, plus ou moins nombreux. Ils sont sa propriété par suite de dons de ses propres parents, d'achat ou d'héritage, et il exerce sur eux des droits plus étendus. Par contre il ne peut disposer à sa guise des quelques bêtes qu'il a offertes en douaire ou « garantie du mariage » à sa femme lors de la cérémonie. Sur ces diverses catégories d'animaux, et sur d'autres qu'il serait fastidieux

d'énumérer ici, les deux conjoints exercent des prérogatives différentes, et la nature de leurs droits respectifs (droit de vendre ou donner l'animal, droits sur le lait, droits sur le croît) affectent les rapports de pouvoir entre époux. Ces droits influent donc sur les relations conjugales, de même que sur les rapports de chacun des conjoints avec ses parents et ses alliés respectifs, puisque les dons de bétail, passés ou futurs, ne sont pas sans incidence sur les relations entre les individus. Le statut des personnes, au bout du compte, apparaît comme la résultante de ces réseaux d'échange de bétail.

Ces échanges apportent aussi à chaque cellule familiale nouvellement formée son autonomie économique puisque celle-ci repose, avant tout, sur l'exploitation du cheptel donné par les parents de l'épouse. L'indépendance formelle de chaque famille restreinte n'est donc possible qu'en vertu du vaste réseau de relations qu'entretient chacun des conjoints avec les divers membres de sa parentèle. Ces liens de solidarité sont précieux, de façon régulière, pour chaque premier mariage lorsqu'il s'agit de rassembler l'importante compensation matrimoniale attendue, et chaque nouvelle union impulse de la sorte un nouveau circuit d'échanges et de liens solidaires entre deux nouveaux groupes de parenté distincts. Mais la solidarité des parents, nécessaire au mariage, intervient aussi en cas de coup dur, en particulier sous forme de prêt de main d'œuvre ou de bétail, par exemple après une sécheresse, un décès ou une longue maladie. En de telles circonstances, le soutien des parents de l'épouse peut s'avérer aussi précieux que celui des parents du mari.

Un tel système d'échanges et d'entraide, entre cellules familiales de taille restreinte et assez largement autonomes, aboutit à une organisation sociale caractérisée par l'absence de véritables *groupes* sociaux, puisque chaque réseau de solidarité se définit par rapport à un individu qui en est le centre. Les réseaux des uns et des autres se superposent plus ou moins, en fonction des liens de parenté, et chaque personne se trouve impliquée à un titre ou un autre dans de multiples réseaux. Elle pourra y trouver de l'aide à l'occasion, mais elle devra aussi, en contrepartie, apporter soutien à ses partenaires quand elle est sollicitée. Chaque famille nucléaire jouit donc d'une autonomie confortée par ces multiples liens individuels d'entraide, tout en ayant une obligation morale d'aide réciproque envers les autres cellules familiales de son réseau. Ce système, de proche en proche, donne à l'ensemble du

tissu social à la fois une grande souplesse et une grande solidité, car si un maillon est défaillant l'équilibre général n'est pas affecté.

Ces multiples liens favorisent la mobilité des personnes, puisque l'exogamie de parentèle disperse les parents sur de vastes espaces, où le voyageur est toujours susceptible de trouver quelque parent pour lui venir en aide. Cette forme d'organisation sociale s'avère propice à une bonne adaptation au milieu semi-désertique, où vivent les Toubou. En effet, les contraintes de ce milieu naturel ne permettent pas d'autre forme d'exploitation que l'élevage extensif, pour lequel des unités économiques mobiles, indépendantes et de petite taille sont préférables à de vastes groupes. En outre, de telles unités échappent plus facilement aux prédateurs et conquérants éventuels, ce qui explique que les Toubou aient si bien réussi à préserver leur indépendance au fil de leur histoire, et qu'ils aient été si difficiles à coloniser.

Ces formes de la vie sociale, pour finir, expliquent l'extrême individualisme de ces nomades, comme leur indiscipline. Chaque homme en effet mène son troupeau où bon lui semble et se considère, à juste titre, comme son propre chef. Cette attitude exclut toute possibilité de structure politique coercitive. L'anarchie des Toubou, sous un tel éclairage, ne saurait surprendre.

La démarche scientifique

Après ce bref rappel des principaux points de la démonstration conduite dans ce travail, il y a lieu de formuler quelques commentaires sur la nature de la démarche scientifique qui s'y trouve mise en œuvre.

Il est clair tout d'abord que cette thèse ne se résume pas à une simple description des faits, présentés à la suite les uns des autres. Elle en propose une analyse, une interprétation sociologique. Il est montré que la règle de mariage, et le cycle des transferts de bétail qui accompagne chaque union, jouent un rôle crucial dans l'architecture d'ensemble du système, et que les principaux aspects de la société toubou peuvent être interprétés comme la conséquence plus ou moins directe de ces deux caractéristiques fondamentales.

Par ailleurs, cette démarche ne s'inscrit dans aucun sillage théorique particulier. Au contraire, elle effectue une sorte de pérégrination des principaux courants qui ont marqué la pensée anthropologique jusqu'à nos jours.

En premier lieu, on peut détecter dans ce travail l'influence de Mauss et de Malinowski. En effet les cycles de dons de bétail liés au mariage toubou renvoient à la nécessaire réciprocité du don soulignée par Marcel Mauss ou bien, de manière plus lointaine, rappellent le vaste cycle d'échange décrit par Bronislaw Malinowski dans les îles du Pacifique. Comme les travaux de ces illustres prédécesseurs, cette étude met l'accent sur l'importance de l'échange comme facteur explicatif des phénomènes sociaux. Si classique que soit cette approche en anthropologie, de manière générale, elle n'est pourtant pas prépondérante dans le domaine africain. Dans le cadre de ce continent, ceci confère à mon analyse de la société toubou une certaine originalité.

Dans la ligne de Marcel Mauss toujours, le système matrimonial des Toubou peut être considéré comme un « fait social total », puisqu'il affecte quasiment tous les aspects de la société. Même si ce concept n'est pas explicitement repris dans la formulation de mon analyse, tous les ingrédients en sont manifestement présents et elle aurait pu aussi bien être présentée en ces termes. De ce point de vue aussi, on peut donc dire qu'il s'agit d'un travail très « maussien ».

Par ailleurs, le rôle primordial de la parenté ressort non moins clairement de ce travail. Il peut donc être considéré comme le produit d'une anthropologie assez classique, puisqu'il apporte, avec le cas des Toubou, une illustration supplémentaire du bien fondé à considérer la parenté comme un élément essentiel dans l'étude des faits de société.

Autre caractéristique de cette démarche scientifique, son côté très pragmatique. Sans visée théorique particulière au départ, mon analyse ambitionnait simplement de rendre compte, le mieux possible, des faits observés. Et ce sont des réalités sociales très concrètes, et que l'on peut considérer comme fondamentales, qui sont dès l'abord prises en considération. Comment se composent les unités familiales ? De quoi vivent-elles ? Sur quelles bases sont-elles formées ? etc. Les caractéristiques majeures de la vie économique (mode de constitution du

troupeau familial, taille des unités domestiques, degré d'autonomie ou d'interdépendance) sont, d'entrée de jeu, placées au cœur de l'analyse.

Ces éléments forment le substrat d'une anthropologie économique de la société toubou. Un anthropologue d'inspiration marxiste n'aurait pas manqué de les interpréter en termes d'infrastructures, de rapports sociaux de production et de mode de production. Si je n'ai pas employé ce vocabulaire, il n'y a pas lieu pour autant de le rejeter. On peut, d'une certaine manière, voir en cette thèse une étude d'anthropologie économique puisqu'elle s'intéresse à ces trois points essentiels que sont 1) la façon dont se constituent les unités de production, 2) les sources de leur autonomie matérielle, et 3) les biens qui circulent d'une unité à l'autre.

Mais c'est aussi un travail d'anthropologie juridique. En effet, les droits de propriété sur le bétail y sont étudiés avec précision, dans leur nature et leurs conséquences. C'était à l'évidence un point capital à prendre en compte, dans le cas d'une société qui ne vit que d'élevage ! Et pourtant les droits sur le bétail, comme l'étude des circuits d'échange, sont des thèmes qui dans l'ensemble n'ont pas fait l'objet d'une attention suffisante dans les travaux sur les sociétés pastorales africaines. On peut donc considérer mon analyse de la société toubou, de ce point de vue, comme assez novatrice. Elle l'est aussi par l'examen, rarement abordé, de la façon dont ces droits se répercutent sur le statut des personnes.

Cet ensemble de données économiques et juridiques éclaire la nature des rapports entre les personnes et l'étendue des solidarités. Il explique la fluidité de la texture sociale toubou, et notamment cette absence caractéristique de groupes aux contours bien définis. L'analyse débouche pour finir sur des considérations d'ordre politique et moral, en apportant des éléments de réponse à des questions comme celles-ci : pourquoi les Toubou sont-ils si individualistes ? Pourquoi leurs chefs ont-ils si peu de pouvoir ? Ce cheminement intellectuel nous a conduit, pas à pas, des infrastructures vers les superstructures, et il ne serait pas injustifié de lui trouver une tonalité marxiste.

Mais tout autant, ce travail s'inscrit dans la droite ligne du fonctionnalisme, puisque c'est aussi la fonction du système matrimonial dans la société toubou qui est étudiée dans cette thèse. A moins qu'il ne

s'agisse de structuralisme ? L'analyse porte en effet sur la façon dont divers éléments s'articulent dans une structure d'ensemble.

Le qualificatif de structuraliste serait d'autant mieux justifié que la thèse se bâtit, au départ, sur un jeu formel typiquement lévi-straussien. Elle dégage d'abord la structure sémantique de la terminologie de parenté des Toubou, pour montrer ensuite que cette structure présente une forte analogie avec la structure sociale. Trois points majeurs alimentent cette démonstration. En premier lieu, la séparation sémantique rigoureuse des registres de la parenté et de l'alliance renvoie à l'interdiction du mariage entre parents : les parents consanguins, non épousables par définition, ne sauraient devenir des parents par alliance. Ensuite, la richesse du vocabulaire qui désigne les aînés se rapporte à leur importance sociale, à l'attention et au respect dont ils sont l'objet. Enfin les importantes disparités entre le vocabulaire de l'alliance de l'homme et de la femme (l'épouse inclut dans ses désignations un plus grand nombre de beaux-parents que son mari) correspondent à des différences très sensibles dans les comportements attendus de l'un et de l'autre.

L'intérêt de cet exercice est de souligner, dans le cas des Toubou, la cohérence des principes qui, d'un côté, structurent la désignation des membres de l'entourage (parents et alliés) et qui, de l'autre, déterminent les règles essentielles de la vie en société. Cette harmonie est d'autant plus remarquable qu'elle est relativement exceptionnelle. Rares sont les sociétés d'Afrique où s'observe une telle cohérence logique entre la terminologie de parenté et les règles sociales.

Mais plus largement il faut souligner la cohérence globale de l'interprétation mise en œuvre dans ce travail, qui met en relation non seulement la terminologie de parenté, mais tous les autres traits essentiels de l'organisation sociale toubou pour dégager les rapports logiques qu'ils entretiennent entre eux. Cette cohérence de l'ensemble constitue par elle-même un résultat remarquable. Celui-ci s'inscrit dans la droite ligne d'une anthropologie bien comprise, puisque l'hypothèse de l'existence d'une logique dans les phénomènes sociaux est bien le postulat qui fonde comme science l'anthropologie sociale. Certes, ceci n'exclut pas qu'une société puisse associer des traits d'organisation incohérents, voire contradictoires les uns avec les autres, et il appartient alors à l'analyse de mettre en évidence ces contradictions. Le cas est

susceptible de se produire surtout si le groupe étudié est de formation récente et qu'il est soumis à des influences antagonistes. Mais l'identité des Toubou, au contraire, semble s'être forgée au fil d'un long passé, dans une zone inaccessible et peu sujette aux influences extérieures.

Cependant les résultats qui précèdent ne portent que sur des observations effectuées dans une région limitée de l'Est du Niger, occupée par des Toubou de divers clans mais en majorité par des Daza Kécherda. Les ressorts de la logique sociale mise en évidence à leur propos sont-ils caractéristiques également d'autres groupes toubou, voire de l'ensemble des Teda-Daza ? Telle est bien sûr la question qui se posait dans un second temps.

Pour y répondre, quelques premiers jalons sont lancés en conclusion de l'ouvrage. Ils attestent que les principaux aspects de l'organisation sociale de ces Daza du Niger sont largement partagés par les autres Toubou. Tel est le cas, en particulier, de la règle de mariage, de l'autonomie économique et de la liberté de mouvement de chaque famille nucléaire, comme de l'absence d'autorité des chefs. Mais bien sûr, la recherche comparative restait à développer à l'occasion de travaux ultérieurs.

3) Au delà des Daza du Niger : la question de l'homogénéité culturelle du monde toubou

Pour savoir dans quelle mesure les résultats obtenus dans la thèse pouvaient être ou non généralisés à d'autres groupes toubou il fallait, faute de nouvelles enquêtes impossibles à mener dans le contexte politique tchadien, se baser sur les quelques témoignages disponibles. Ceux-ci proviennent d'auteurs qui ont connu les Toubou en divers lieux et à diverses époques, qu'il s'agisse de voyageurs comme Gustav Nachtigal, de scientifiques comme Charles Le Cœur, de militaires ou d'administrateurs coloniaux. Or si fragmentaires que soient souvent les indications fournies, tous les observateurs sont unanimes sur la spécificité de ce peuple, son homogénéité culturelle et ses caractéristiques les plus saillantes. Leurs descriptions concordent sur les points essentiels qui sont au cœur de mon analyse. Mon travail permet donc de relire d'un œil nouveau ces écrits antérieurs, de les réorganiser

et de leur donner sens, en apportant une explication sociologique à cette homogénéité culturelle si uniformément constatée.

Telle est la démonstration que j'ai voulu mener à bien dans l'ouvrage qui a suivi, où j'ai rassemblé non seulement quelques uns de ces écrits antérieurs, peu accessibles et peu connus, mais aussi des témoignages nouveaux. Les divers auteurs qui ont contribué à ce volume, par des éclairages différents, confirment la généralité des quelques traits que j'ai analysés comme étant à l'origine de la spécificité du monde toubou. Ils vérifient donc, à plus large échelle, la pertinence de l'interprétation anthropologique conduite dans ma thèse.

Ce livre, accessible au grand public, est un hommage à Charles Le Cœur, le pionnier des études toubou, et à son épouse Marguerite. Il porte sur l'ensemble du monde teda-daza. Il comprend sept articles inédits d'auteurs contemporains d'horizons variés (historien, politologue, ethnomusicologue, linguiste, administrateur) qui, à un titre ou un autre, ont connu les Toubou. Dans la seconde partie sont réédités plusieurs textes remarquables et trop peu connus de Charles Le Cœur, qui méritaient une plus large diffusion. Le volume, intitulé *Gens du roc et du sable - les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite Le Cœur*, parut au CNRS en 1988. Il a fait l'objet de neuf comptes rendus. Il reçut un accueil favorable du public, tout particulièrement au Tchad, et fut rapidement épuisé. Il a été réédité par CNRS Editions en 2002.

Le comparatisme interne apportait donc la preuve que le système social que j'ai observé et analysé chez les Daza Kécherda est commun à l'ensemble des Toubou. Ce système, en outre, les différencie fortement des ethnies voisines, comme le comparatisme externe l'a mis en évidence. En effet, les autres sociétés pastorales saharo-sahéliennes établies au voisinage des Toubou (Touaregs, Peuls et Arabes) ont, toutes, des règles de mariage diamétralement opposées à celle des Toubou. Elles pratiquent toutes, sous une forme ou une autre, le mariage dans la proche parenté, et les transferts de bétail liés au mariage y sont bien moins importants.

Mes recherches comparatives à une échelle plus large restent pour l'essentiel à développer et à publier. Elles montrent qu'en dépit de leur position géographique très centrale dans la zone saharo-sahélienne, les Toubou ont un système social qui les rapproche bien davantage des

sociétés pastorales d'Afrique de l'Est que de leurs voisins géographiquement les plus proches. Ce fait, par lui-même, ne saurait nous surprendre, si l'on considère que les Toubou parlent une langue saharienne, qui relève du groupe des langues nilo-sahariennes situées majoritairement en Afrique de l'Est. Il pourrait donc être assez logique d'escompter davantage de similitudes avec les populations nilotiques, parlant des langues apparentées, qu'avec d'autres groupes pastoraux plus proches géographiquement mais foncièrement différents du point de vue linguistique. La présentation de ce programme de recherche comparative est développée plus bas.

4) *Ouvrages grand public*

De manière générale, c'est la recherche des liens logiques entre les faits sociaux qui caractérise l'essentiel de ma démarche scientifique, comme cela a été souligné plus haut à propos de la thèse. Cette même démarche est mise en œuvre dans la plupart de mes écrits, dans les deux ouvrages que j'ai rédigés pour le grand public, l'un en anglais, l'autre en français, comme dans la grande majorité des articles que j'ai publiés sur les Toubou, qui seront évoqués ensuite.

Un premier petit ouvrage, en anglais, est intitulé *Tubu : the Teda and the Daza*. Il a été publié en 1997 à New York aux Editions Rosen, dans la collection « The heritage of African people » qui s'adresse à un public d'adolescents. Le texte, de lecture facile, décrit en termes simples les principaux aspects de la vie sociale des Toubou : les travaux quotidiens et la vie familiale, le cycle de vie, les catégories sociales, le mariage, la vie artistique, les perspectives d'avenir. Il est illustré de nombreux clichés personnels.

Un second ouvrage, plus volumineux, a été rédigé à l'attention du grand public de langue française. Sous le titre *Les Toubou, peuple du Sahara central*, il est sous presse aux Editions Vents de Sable, à Paris. La publication est prévue pour la fin de l'année 2002. Ce volume reprend, en les développant, les grands axes du livre précédent. Il donne un tableau beaucoup plus complet des principaux aspects de la vie sociale des Toubou. J'y aborde en particulier le mode d'exploitation du milieu naturel et l'adaptation de cette société aux contraintes de son environnement, l'histoire, la place de l'islam, la vie dans les

campements, la division du travail, les relations familiales, les droits sur les animaux, le déroulement du cycle de vie, les catégories sociales, le système foncier et politique, la musique et la littérature orale. J'insiste, pour finir, sur le sens de l'honneur et le rôle exercé par la violence. Cet ouvrage de plus de 200 pages, illustré de nombreuses photographies, s'intègre dans une collection à grand tirage sur les peuples du désert.

5) *Articles*

J'ai publié par ailleurs, sur les Toubou, une trentaine d'articles sur une grande variété de sujets. L'ensemble de ces articles constitue donc une addition très conséquente au corpus des données et analyses publiées dans les ouvrages qui précèdent. Certains de ces articles reprennent les grands traits de l'interprétation sociologique développée dans les ouvrages, et la prolongent en mettant l'accent sur tel ou tel point particulier. Les autres abordent des sujets nouveaux. Mais tous ont en commun d'avoir trait, d'une façon ou d'une autre, à l'organisation sociale. Sans vouloir les évoquer tous, je ferai mention des principaux en adoptant une répartition typologique pour souligner la cohérence de ces travaux.

Comme il a été remarqué plus haut, mon analyse de la société des Daza Kécherda du Niger accorde, de façon assez novatrice, une large place à la question des droits sur le bétail. Un troupeau toubou, rappelons-le, rassemble des animaux relevant de catégories juridiques multiples, qui définissent un ensemble complexe de droits exercés simultanément par divers individus sur chaque bête (droit d'en disposer, de vendre l'animal, de le prêter, droit au lait, droit au croît, dispositions en cas de divorce ou de décès du propriétaire, etc.). L'étude de ces droits constituait à l'évidence un préliminaire indispensable à la compréhension d'une société qui vit presque exclusivement d'élevage. Pourtant ce type d'approche était peu répandu lors de la publication de ma thèse. Depuis, les droits sur le bétail dans les sociétés pastorales ont fait l'objet d'une meilleure attention⁸.

⁸ voir par exemple BONFIGLIOLI, Angelo Maliki, 1988, *Dudal, histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de WoDaaBe du Niger*, Paris : Maison des sciences de l'homme et Cambridge : Cambridge University Press.

Cette attention aux aspects juridiques est reprise dans plusieurs articles où j'ai décliné les multiples conséquences sociales des droits exercés non seulement sur le bétail, mais aussi sur d'autres moyens d'existence quand ils existent, tels que les palmiers-dattiers et les sources dans le cas du Borkou. Ces droits en effet ont des répercussions énormes sur le statut des personnes et sur les rapports sociaux.

Ainsi un article publié en 1984, assez explicitement intitulé « Les droits sur le bétail et les rapports sociaux : le statut de la femme chez les Toubou du Niger (Daza Kécherda) » analyse le statut social des femmes toubou comme la conséquence directe des droits qu'elles exercent sur le bétail. Leur grande indépendance de comportement, notamment, n'est pas sans rapport avec l'importance de la contribution des parents de l'épouse dans la constitution du cheptel familial. Les grandes lignes de cette démonstration ont été reprises dans un article publié en anglais en 1987, dans la revue *Ethnos* (Stockholm).

Dans un autre article, de 1986, ce sont les droits territoriaux qui sont abordés. Les droits sur le sol et sur ses produits (bois, fruits et céréales sauvages, faune, pâturages) sont très peu développés chez les Toubou, situation qui n'est pas sans rapport avec la nécessaire souplesse exigée par l'exploitation du milieu naturel aride ou semi-aride dans lequel ils vivent. La faiblesse (quand ce n'est pas l'absence) des droits sur le sol, et donc de l'organisation territoriale, chez les Toubou, est soulignée dans ce texte, pour être mise ensuite en rapport avec la faiblesse ou la quasi absence d'organisation politique. En somme, c'est le lien logique entre l'organisation de la production, d'une part, et les caractéristiques de la sphère politique d'autre part, qui est mis en évidence dans cet article.

A la suite des enquêtes menées au Borkou, deux autres articles ont été publiés qui mettent l'accent à nouveau sur l'importance fondamentale de la prise en compte des structures juridiques pour comprendre comment s'articulent les rapports sociaux. Ainsi s'expliquent aussi bien la fréquence des disputes foncières qui caractérisent ces palmeraies, que le blocage qui s'oppose à la mise en valeur des nombreuses sources naturelles du Borkou.

Les droits fonciers du Borkou font l'objet d'un article de 1994. Ils forment un ensemble complexe et différent pour chaque bien : par

exemple les sources sont inaliénables, contrairement aux palmiers. Ces droits sont aussi liés à l'histoire de cette région et à l'évolution des rapports de force entre les groupes sociaux qui s'y côtoient, les rivalités entre eux restant vives. Comme il n'existe en dehors de la ville de Faya ni cadastre ni titre de propriété, le droit foncier est source d'ambiguïtés nombreuses dans lesquelles s'engouffrent les prétentions de chacun, provoquant de perpétuels conflits. L'appel à témoins, lui-même compliqué par la mobilité de cette population saharienne, est alors indispensable pour un arbitrage collectif qui bien souvent s'avère insuffisant. Les autorités administratives locales sont constamment sollicitées pour régler ces innombrables querelles dont l'enjeu, quant à lui, ne varie guère : il s'agit (presque) toujours du droit à la récolte des dattes, seule véritable richesse du pays.

Il est à noter que dans les grandes lignes, ce droit comporte les mêmes catégories que le droit sur le bétail analysé au Niger chez les pasteurs daza. Ces ressemblances, comme beaucoup d'autres observations menées sur ces terrains éloignés, témoignent de l'unicité de la culture toubou.

Les droits sur les sources du Borkou sont étudiés dans un article de 1997, qui dégage leurs liens avec les structures sociales. Les sources, sauf les plus récentes, n'appartiennent pas aux cultivateurs de catégorie sociale inférieure, les Kamaya, qui sont les seuls agriculteurs dynamiques des palmeraies. Ce sont eux principalement qui pollinisent les palmiers et prennent en charge la récolte des dattes, souvent encore au profit de leurs anciens « maîtres » qui possèdent les dattiers et nomadisent au loin avec leurs troupeaux. Mais s'ils peuvent aujourd'hui planter leurs propres dattiers sur les sols non appropriés, les Kamaya ne sont pas propriétaires des sources anciennes, mal exploitées, qu'ils refusent d'aménager par crainte d'en voir les propriétaires revendiquer les récoltes. La permanence des rapports d'allégeance entre les propriétaires des sources et les Kamaya constitue donc un frein aux tentatives de mise en valeur du pays.

En dépit de la variété des sujets qu'ils abordent, les articles qui précèdent se ressemblent par l'optique qui les caractérise et l'accent qu'ils portent sur l'aspect juridique comme source explicative des réalités sociales.

La recherche des liens de cause à effet est particulièrement manifeste également dans un article de 1977, intitulé "Effets de la colonisation sur la société traditionnelle daza (République du Niger)". Ce texte esquisse d'abord les grandes caractéristiques de la société daza précoloniale, pour montrer ensuite comment la domination coloniale imposa une situation en contradiction complète avec la logique sociale préexistante. C'est cette contradiction, entre une logique de société fondée sur la guerre, et l'état de paix que la colonisation française (non sans difficulté) imposa par la force, qui fut la source de grands bouleversements. Le rôle des clans en fut amoindri, les chefs devinrent des agents de la politique coloniale, les vols de bétail diminuèrent considérablement, les esclaves furent libérés en grand nombre et les forgerons émancipés de leurs anciennes tutelles.

L'analyse des valeurs morales de la société toubou, par ailleurs, est abordée sous divers angles. Elle fait l'objet d'un chapitre spécifique à la fin de mon second ouvrage grand public, *Les Toubou, peuple du Sahara central*, sous presse aux Editions Vents de sable. Ce chapitre souligne en quoi les dures conditions de vie et les structures familiales et sociales particulières des Toubou les portent à valoriser certains comportements tels que la résistance à la fatigue et aux privations, l'esprit d'indépendance, l'intrépidité, la ruse, la vengeance. Toutes ces attitudes leur sont précieuses dans le cadre de vie qui est le leur, ce qui peut expliquer qu'elles soient si répandues. Elles font partie de l'éducation inculquée aux enfants dès le plus jeune âge, et sont si fortement intériorisées qu'elles aboutissent à un tempérament particulier, qui a frappé tous les observateurs qui se sont trouvés, à un titre ou un autre, en contact avec ces pasteurs. Le sentiment de l'honneur, ou plus exactement la crainte du déshonneur, joue un rôle essentiel dans les réactions des Toubou.

La question des valeurs morales est aussi abordée dans trois articles. Le premier, publié dans l'ouvrage collectif sur les Toubou que j'ai édité en 1988, *Gens du roc et du sable. Les Toubou*, porte sur un conte daza enregistré au Niger. Le texte en langue vernaculaire, le dazaga, est donné, ainsi que le mot à mot et une traduction plus littéraire, suivie d'une analyse sociologique du récit. Ce conte illustre, non sans humour, les conséquences désastreuses d'un comportement déviant. Un chef de razzia commet cette erreur impardonnable de ruser pour aller manger seul, en cachette de ses hommes, de la viande qu'ils avaient

trouvée ensemble au bord d'un fleuve. La viande ensuite se met à chanter dans le ventre du chef quand celui-ci se trouve au lit avec sa femme. L'épouse, terrorisée, en appelle à sa famille et la situation abracadabrante qui en résulte met le chef dans une position insoutenable. Il ne peut s'en libérer qu'en accouchant, comme une femme, de la viande mangée à tort.

Un autre article, publié en 2001 dans *Etudes rurales*, traite des normes sociales par le biais de leur contestation, dont quelques cas concrets sont présentés et analysés. Ceux-ci sont très peu fréquents, et leur analyse montre que les faits contestés sont des pratiques inhabituelles et mal acceptées par l'entourage, et non les valeurs morales essentielles. Ces cas illustrent au contraire la force de l'attachement à l'honneur, pour lequel aucun compromis ne peut être toléré. Par ailleurs, l'adolescence est une période normale de contestation chez les Toubou, mais l'examen précis de ses formes montre qu'elle aussi exprime l'absolue nécessité de défendre son honneur. On met là le doigt sur le ressort ultime des comportements.

Dans un troisième article intitulé « Pudeur et nourriture : les manières de table chez les Toubou » (à paraître), c'est un autre aspect des normes sociales qui est étudié, celui des règles de commensalité. Ces dernières sont très strictes, et font intervenir divers facteurs : la nature du plat ou de la boisson, le lieu, l'identité des convives, leur âge et leur sexe, ainsi que les liens de parenté et d'alliance. Ces règles s'insèrent dans un contexte plus général qui définit, en fonction des circonstances, les comportements que chacun peut ou non se permettre. La notion prédominante à cet égard est celle de pudeur, valeur essentielle dans le registre moral des Toubou.

Une série d'autres articles complètent la description de l'organisation sociale. Deux d'entre eux, notamment, explorent le statut de catégories sociales subalternes, qui n'avaient été jusque-là que très rapidement évoquées dans les publications précédentes. L'un (1981) porte sur les esclaves, et l'autre (1991) sur les forgerons.

L'article sur les esclaves se base sur la situation observée au Niger en 1972. Il souligne qu'à cette époque l'esclavage domestique était loin d'avoir disparu dans les campements de brousse. Peu nombreux, les esclaves se perpétuaient encore par filiation maternelle. La possession de

quelques esclaves, limitée à certaines familles, était un avantage économique considérable, en raison des lourdes tâches qui leur étaient confiées. D'importantes disparités distinguaient les diverses catégories d'esclaves, selon leur origine. Au bas de l'échelle se situaient les esclaves arrachés dans leur jeunesse à leur pays natal, moins considérés et moins bien intégrés que les esclaves nés sur place, qui n'avaient jamais connu d'autre mode de vie. Les conditions d'existence de ces divers esclaves sont détaillés dans cet article, de même que les attitudes des maîtres envers eux. Des cas de fuite ou tentatives de fuite sont analysés, ainsi que les problèmes posés par la libération d'un grand nombre d'entre eux pendant la période coloniale.

Un long article de 1991 s'intéresse à une autre catégorie sociale numériquement beaucoup plus importante, celle des forgerons, les Aza. Il énumère d'abord les diverses branches d'activité dont ils sont spécialistes : le travail du fer, celui du cuir, la chasse des troupeaux de gazelles au filet, la chasse à l'arc, le creusement des puits, la musique de fête (celle des griots qui chantent à la demande les louanges d'une famille, en s'accompagnant d'un tambour spécifique), et pour les femmes, le tissage des grandes nattes en palmes de doum qui recouvrent les tentes toubou. Les Teda-Daza du Niger et leurs forgerons étaient liés autrefois par des rapports personnels d'allégeance, dont il reste de nombreuses traces. Le Teda ou le Daza assurait la protection de son ou ses forgerons, qui en échange lui fournissait divers services et produits de son artisanat. L'interdiction de mariage, entre les Aza et les autres Toubou, est toujours très stricte. Les rapports sont complexes entre les forgerons et leurs anciens « maîtres », et les attitudes psychologiques complémentaires. L'arrogance des uns s'oppose à la modestie et aux profonds sentiments d'infériorité des autres, mêlés d'envie et de haine tenace.

Bien qu'ils soient musulmans, les Toubou conservent certains rites préislamiques pratiqués surtout par les femmes. Des rites de naissance ont été observés en 1969, qui ont donné lieu à un article publié en 1974 avec Marguerite Le Cœur. Tandis que les hommes de leur côté prennent en charge la partie musulmane de la cérémonie (sacrifice, prière, choix et dation du nom, rasage du crâne du bébé), les femmes enterrent le placenta au sud de la tente dans le cas d'un garçon, au nord dans le cas d'une fille, et marquent l'emplacement d'un bouquet de palmes de doum qu'elles enduisent de beurre parfumé.

Les rites funéraires, pour leur part, ont perdu toute trace de religion antérieure à l'islam. Ils sont décrits dans un article de 1995, rédigé pour apporter des éléments de comparaison lors d'un colloque sur la mort et les rites funéraires dans le bassin du lac Tchad. La sobriété de ces rites contraste fortement avec la richesse des pratiques de certaines sociétés du sud du bassin tchadien, telles que les Mafa ou les Kapsiki du Nord Cameroun par exemple.

La symbiose étroite des éleveurs avec leur bétail les a amenés, naturellement, à développer une connaissance très fine des comportements animaux, qu'ils mettent à profit dans leurs techniques d'élevage. Ce thème a été abordé en 1975 lors du premier colloque d'ethnozoologie à Paris. L'article montre comment les Toubou manipulent à leur profit les facteurs de l'attachement qui noue le petit à sa mère juste après la naissance (ce que les éthologues appellent l'imprinting). Quand un chamelon nouveau-né a perdu sa mère, les Daza du Niger ont recours à un procédé ingénieux pour inciter une autre chamelle allaitante à adopter cet orphelin. Ils cousent d'abord l'anus de la chamelle, afin de provoquer chez elle ensuite la sensation de mettre bas, lorsque les liens sont décousus et qu'elle se décharge d'un coup d'une grande quantité de crottes accumulées dans son intestin. Les éleveurs jouent également sur l'odorat, en cousant les narines de la mère adoptive et en enduisant de ses crottes le chamelon orphelin avant qu'elle le renifle, car son odeur étrangère porterait sinon la chamelle à refuser de se laisser têter. L'objectif de l'opération, bien sûr, est d'assurer la survie du chamelon orphelin, en lui procurant une mère de remplacement .

Au Borkou s'est développée une autre forme de symbiose, entre l'homme et le palmier-dattier, qui est analysée dans un article de 1993 intitulé par renvoi à Marcel Mauss « Le palmier du Borkou, végétal social total ». Après avoir souligné l'importance économique des dattiers dans cette région, l'article dégage les multiples niveaux d'interdépendance entre ce végétal et l'homme.

La présence même des palmiers-dattiers au Borkou est très largement le fruit de l'intervention humaine. Peu de dattiers se développeraient en effet, si les rejets gorgés d'eau n'étaient au départ plantés par le phéniculteur dans des lieux propices, où les racines

pourront atteindre rapidement la nappe phréatique peu profonde en sous-sol. Quand le dattier a poussé, c'est l'homme à nouveau qui assure manuellement sa pollinisation, en hiver. Sans cette opération, la récolte des dattes serait insignifiante. Les vastes palmeraies du Borkou ne sont donc pas un paysage naturel, mais une création de l'homme.

Inversement, celui-ci ne saurait survivre au Borkou sans les dattiers. Leur récolte n'est pas seulement une source précieuse de nourriture et de revenu, les palmiers fournissent aussi l'ombre indispensable aux cultures irriguées, tandis que les palissades de palmes protègent les jardins des vents desséchants du désert. Les habitants du Borkou sont donc entièrement tributaires du dattier pour subsister dans cette région qu'un géographe surnomma « le pays du vent ».

Plusieurs autres articles reprennent les grandes lignes de l'analyse de l'organisation sociale des Toubou menée à bien dans les ouvrages, pour mettre l'accent sur un point particulier. L'un d'eux insiste sur l'importance sociale des échanges de bétail (1981), un autre les considère du point de vue économique (1982), en soulignant que ces échanges en sont une composante essentielle.

Mais c'est un article de 1993 qui résume de la façon la plus explicite l'argumentation conduite dans la thèse, en développant davantage les répercussions, dans les sphères économique et politique, du système de transferts d'animaux liés au mariage. Ce texte intitulé "Le système matrimonial daza (Niger), ses implications économiques et politiques", fut présenté au séminaire d'anthropologie de Françoise Héritier au Collège de France, puis publié dans *Les complexités de l'alliance*, vol. 3, édité par Françoise Héritier et Elisabeth Copet-Rougier.

La comparaison de la société toubou avec les sociétés voisines, ou implantées dans des milieux naturels comparables, est abordée dans plusieurs articles. L'un d'eux (1981-1982) compare les organisations sociales de trois sociétés saharo-sahéliennes (les Toubou, les Touaregs et les Maures). Il montre que l'environnement naturel similaire de ces trois sociétés a peu d'incidence sur leurs structures sociales et politiques, qui sont très différentes : c'est chez les Maures que la hiérarchie sociale est la plus poussée et la chefferie la plus forte, à l'inverse des Toubou, les Touaregs occupant à cet égard une position intermédiaire. Cette

comparaison infirme donc l'hypothèse d'un fort déterminisme du milieu naturel dans ces sociétés pastorales établies aux marges du désert.

Par ailleurs un dossier, publié dans *Production pastorale et société* en 1984, reprend la comparaison de ces trois sociétés du point de vue de la situation des femmes. Il fait suite à deux journées d'études que j'avais organisées en 1981 à Aix-en-Provence sur le thème « Les femmes dans les rapports sociaux de production au Sahara ». Le dossier se termine par une conclusion où je dégage les résultats nuancés qui ressortent de cette comparaison. Les convergences sont nombreuses sur bien des points. Les femmes dans les trois cas prennent en charge les mêmes travaux, et l'islam leur garantit les mêmes droits. Toutes refusent la polygynie qui reste peu pratiquée, et toutes entretiennent des liens étroits avec leurs familles d'origine, en particulier au début du mariage avant que leur situation matrimoniale ne soit stabilisée par la naissance de plusieurs enfants. Le statut des femmes est d'abord défini par leur position dans la hiérarchie sociale chez les Maures et les Touaregs, alors que cette hiérarchie est beaucoup moins marquée chez les Toubou. Les règles de mariage sont très différentes. Le montant de la compensation matrimoniale dépend de la noblesse de la famille et elle est dilapidée aussitôt chez les Touaregs et les Maures, alors qu'inversement elle constitue chez les Toubou le capital de départ qui assure l'indépendance économique du jeune couple.

Un autre article comparatif, rédigé pour un colloque sur « L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad », porte sur les conceptions relatives à l'âne (1997). Il compare le statut social et symbolique de cet animal chez les Toubou et les autres sociétés saharo-sahéliennes. Dans toutes, l'âne est l'objet d'un vif mépris, en dépit de sa très grande utilité. Pour dégager les raisons de ce paradoxe, il est fait appel à diverses données, notamment aux représentations symboliques qui se manifestent dans la littérature orale de ces sociétés (un conte grivois chez les Toubou, un conte de " Peau d'âne " chez les Touaregs). Au total, le mépris qui s'affiche ostensiblement pour l'âne, en public, peut s'interpréter comme la contrepartie de sa grande valorisation dans le domaine de la sexualité, qui transparaît dans les contes et dans certains rites de fécondité.

Il y a lieu de mentionner pour finir, dans l'ensemble de ces travaux personnels sur les Toubou, la réalisation en 1996 d'un film vidéo

de vingt-deux minutes sur les palmeraies du Borkou. Le montage a été réalisé avec l'assistance technique de CNRS-Audiovisuel, et le film est intégré dans le catalogue de CNRS-Audiovisuel.

Cependant, cette recherche personnelle a été prolongée, et bien souvent stimulée, par un autre volet de mon activité scientifique, d'intérêt collectif. Il s'agit du rôle d'animation scientifique que j'ai développé depuis 1988 dans le cadre du réseau « Méga-Tchad », dont je suis aujourd'hui la principale responsable.

IV – ANIMATION ET EDITION SCIENTIFIQUES, DANS LE CADRE DU RESEAU MEGA-TCHAD

IV – 1. Présentation du réseau Méga-Tchad

Le réseau Méga-Tchad, « réseau international de recherches multidisciplinaires dans le bassin du lac Tchad » est un réseau scientifique informel et indépendant, qui s'est constitué à partir de 1984. Comme son nom l'indique, il s'intéresse à la région du bassin géographique du lac Tchad au sens large, depuis le Tibesti au nord jusqu'à l'Adamaoua au sud, depuis l'Air à l'ouest jusqu'à l'Ennedi à l'est. Son objectif est de faciliter les rencontres entre chercheurs d'institutions et de pays divers travaillant sur cette zone, de renforcer la diffusion de l'information scientifique et de stimuler la production scientifique sur cette région, dans le domaine des sciences humaines, par des colloques et des publications.

Le réseau Méga-Tchad compte aujourd'hui environ 500 correspondants dans une vingtaine de pays. Il est resté, par principe, informel et indépendant de toute institution particulière, afin de préserver sa souplesse et sa liberté d'action, mais ses activités sont soutenues financièrement depuis le début par l'IRD (ex-ORSTOM), le CNRS, les Universités de Francfort et Bayreuth (Allemagne), de Leyde (Pays-Bas) et de Calgary (Canada), ainsi que par l'Université de Paris X, la Maison René Ginouvès à Nanterre, et une association loi de 1901 dont je suis présidente.

Les chercheurs du réseau appartiennent à des institutions diverses, françaises et étrangères, travaillant dans des disciplines variées : archéologie, préhistoire, histoire, linguistique, ethnologie, sociologie, démographie, géographie, ethnolinguistique, musicologie, etc. Aucune discipline n'est prédominante dans ce réseau, multi-disciplinai

Carte 2 – Le bassin du lac Tchad

etc. Aucune discipline n'est prédominante dans ce réseau, multi-disciplinaire et international depuis le départ, ce qui fait sa grande richesse intellectuelle et scientifique.

Les activités scientifiques du réseau sont multiples : organisation régulière de colloques et séminaires internationaux, publication de tous les actes, édition d'un bulletin, d'un site WEB, diffusion d'informations par liste électronique, et forum électronique de discussion.

IV – 2. Animation et édition scientifiques

Mes fonctions d'animation scientifique se sont développées progressivement dans le cadre de ce réseau, depuis 1988, en parallèle avec un important travail d'édition. L'un et l'autre se sont exercés à tous les niveaux d'activité du réseau.

1) Les colloques

Neuf colloques internationaux ont été organisés par le réseau Méga-Tchad depuis sa création en 1984, qui chacun portaient sur un thème spécifique, choisi collectivement. J'ai présenté une communication à huit de ces colloques, et co-organisé trois d'entre eux, en 1990, 1991 et 1997.

2) Les ouvrages

Les actes de ces rencontres internationales ont été régulièrement publiés à l'ORSTOM, maintenant IRD. La collection Méga-Tchad compte aujourd'hui douze volumes. Parmi ceux-ci, j'ai assuré la co-édition scientifique de trois de ces ouvrages, parus en 1995, 1999 et 2002.

1995 *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad*, BAROIN Catherine, BARRETEAU Daniel, et Von GRAFFENRIED Charlotte (éds.), Paris : ORSTOM, 296 p.

Cet ouvrage fait suite au colloque sur ce thème que j'avais organisé en 1990 avec les deux autres éditeurs scientifiques. Il rassemble

17 articles de disciplines diverses (archéologie, histoire, ethnologie, démographie, ethnolinguistique) et dresse un premier bilan des pratiques funéraires de cette région.

Il met en évidence la variété des modes d'inhumation, passés et présents, et des rites funéraires, ce qui renvoie à l'histoire complexe du peuplement de cette zone. Mais des constantes, des périodes et des aires culturelles commencent à s'y dessiner : cadavre replié en position fœtale, assis ou étendu ; cadavre enveloppé dans des peaux ou recouvert de bandelettes de coton, transporté par des forgerons-fossoyeurs ; culte des crânes dans la région de la Haute-Bénoué ; tombe conçue comme un grenier ou un utérus dans les Monts Mandara ; tombe recouverte de troncs d'arbres dans la zone du Logone et Chari ; inhumation de type islamique, ancien ou moderne ; funérailles particulières en cas de male mort (mort violente, suicide, mort de femme en couche, de lépreux, mort causée par la sorcellerie, etc.). Ces données se retrouvent dans les domaines de la culture matérielle, du social, du symbolique et du langage, ce qui donne à la multidisciplinarité de l'ouvrage toute sa richesse.

1999 *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, BAROIN Catherine et BOUTRAIS Jean (éds.), Paris : IRD (ex-ORSTOM), 705 p.

Ce volumineux ouvrage est le fruit d'un travail très soigné d'édition, tant pour la forme que pour le contenu. Il fait suite à un colloque international du réseau Méga-Tchad organisé en 1997, et rassemble 31 articles de 29 auteurs. Les relations entre l'homme et l'animal y sont abordées dans une perspective multidisciplinaire qui englobe une large gamme d'animaux. Les grands animaux, domestiques ou sauvages, donnent souvent lieu à des représentations symboliques, mais parfois c'est aussi le cas d'insectes, de grenouilles ou de tortues. Ces animaux participent à l'imaginaire social comme en témoignent les langues, la littérature orale, les valeurs esthétiques, les rituels. Certaines espèces sont accréditées d'une part d'humanité, et jouent un rôle de premier plan dans les relations sociales, tandis que d'autres souvent méprisées, comme le chien ou l'âne, n'en occupent pas moins une place économique et symbolique considérable. De nombreuses sociétés instaurent une hiérarchie dans le monde animal, parallèle à celle des humains.

Au delà des jeux de reflets entre un monde animal diversifié et les sociétés humaines du bassin tchadien, les enjeux économiques privilégient quelques espèces animales, en particulier des zébus. Mais la prospérité de cet élevage reste dépendante d'une écologie favorable, en particulier de la lutte contre la mouche tsé-tsé. Si les techniques modernes ont leur rôle à jouer, l'avenir de cet élevage n'en reste pas moins lié aux relations à long terme des sociétés avec leur environnement. Ce livre a fait l'objet de sept comptes rendus. Il est actuellement épuisé.

2002 *L'enfant dans le bassin du lac Tchad*, dossier présenté par C. Baroin, W. Van Beek, P. Roulon-Doko, et J.-F. Vincent, *Journal des africanistes*, 72, 2, pp. 7-226.

Ce dossier rassemble douze contributions sur la place de l'enfant dans les sociétés du bassin du lac Tchad. Ce sujet, jusqu'alors très peu abordé pour cette zone de l'Afrique, a fait la matière d'un colloque Méga-Tchad organisé à Leyde, du 9 au 11 juin 1999. Seule une sélection des textes présentés au colloque est publiée ici. Ils abordent une grande variété de sujets liés à l'enfance : les problèmes du sevrage, les jeux, le rôle de l'enfant dans la vie rituelle, le traitement des jumeaux, la « folle jeunesse » des adolescents, l'alphabétisation, les problèmes de survie des enfants des rues, et l'importance économique du travail des enfants, aussi bien chez les pasteurs que les agriculteurs. La grande diversité des situations évoquées, et les nombreuses correspondances qui déjà sont manifestes d'une société à l'autre, appellent à des investigations nouvelles pour alimenter davantage les connaissances et enrichir les comparaisons.

3) *Les bulletins Méga-Tchad*

Outre les colloques et les publications qui leur font suite, le réseau Méga-Tchad édite régulièrement depuis 1984 un bulletin scientifique, le *Bulletin Méga-Tchad*. Depuis 1988, c'est moi qui assume son édition scientifique. L'objectif du *Bulletin* est d'apporter aux membres du réseau le maximum d'informations utiles pour leurs travaux. On y trouve les rubriques habituelles suivantes :

- annonces diverses (appels d'offre de prochains colloques, nouveaux sites Web, etc.)
- comptes rendus de colloques ou de séminaires
- un bref article d'intérêt général
- comptes rendus d'ouvrages (une vingtaine de titres dans les derniers numéros)
- résumés de thèses et mémoires
- filmographie
- bibliographie des publications récentes

Le contenu de ce bulletin s'est progressivement étoffé au fil des années. Il a été publié et diffusé deux fois par an jusqu'en 1995, puis sous forme d'un numéro double annuel à partir de 1996. Chacun de ces numéros doubles comporte plus de 100 pages. Depuis 1998, le *Bulletin Méga-Tchad* est diffusé aussi par voie électronique. Il est consultable en ligne sur le site WEB du réseau.

4) *Le site Web et la liste électronique*

Depuis 1998, le réseau Méga-Tchad dispose d'un site Web hébergé par la section africaniste de l'Université de Bayreuth (Allemagne). Il a pour adresse :

<http://www.uni-bayreuth.de/afrikanistik/mega-tchad/>

En liaison avec les collègues de Bayreuth, j'ai effectué la mise en place de ce site en 1998 et j'assure avec eux sa mise à jour régulière. Je gère également le fichier et la liste électronique du réseau, qui est utilisée fréquemment pour diffuser diverses informations (annonces de soutenances de thèses, de séminaires, parutions récentes, ventes de livres, etc.).

5) *L'association Méga-Tchad*

Une « association Méga-Tchad » (loi de 1901) a été créée en 1990 pour soutenir les activités scientifiques du réseau, et en particulier pour recevoir les fonds d'universités étrangères. Membre fondateur de

cette association, j'en ai été trésorière de 1990 à 1992, secrétaire de 1993 à 1999, et j'en suis maintenant présidente depuis 1999.

6) Les perspectives d'avenir

Le réseau Méga-Tchad ne manque pas de projets d'avenir. Après le colloque « Ressources vivrières et choix alimentaires dans le bassin du lac Tchad » organisé à Nanterre en novembre 2002, un autre colloque sera organisé par nos collègues allemands et nigériens à Maiduguri (Nigeria) en décembre 2003. L'organisation collégiale du réseau, où chacun prend tour à tour des responsabilités ponctuelles, nous permet d'assurer cette activité scientifique soutenue, tant pour ce qui concerne les colloques que les publications qui leur font suite. Dans cette œuvre collective, j'assume un rôle de coordination générale, pour garantir par le choix d'options adéquates le succès de l'ensemble de ces réalisations.

Cependant, à partir de 1992, j'ai voulu élargir mon activité scientifique à un nouveau domaine, en abordant un second terrain de recherche personnelle, complémentaire du premier.

V – LE SECOND CHAMP DE RECHERCHES : LES RWA DE TANZANIE DU NORD

Tout en poursuivant mes travaux sur le monde toubou et l'animation scientifique du réseau Méga-Tchad, j'ai souhaité aborder un champ de recherches nouveau pour y tester, dans un cas radicalement différent des Toubou, la validité de la démarche et des principaux résultats auxquels j'étais parvenue dans leur cas. Mon propos était d'étudier, pour un nouveau groupe social qui restait à choisir, de quelle façon s'articule le déterminisme de l'environnement avec le mode d'exploitation du milieu naturel, le système de dévolution des biens et la circulation de la richesse, et quelles sont les répercussions de cette situation sur les structures familiales, sociales et politiques. Les questions que je souhaitais élucider étaient donc les suivantes. Dans quelle mesure les contraintes de l'exploitation du milieu naturel contribuent-elles au modelage des structures sociales et de quelle manière ? En quoi les droits de propriété sur les moyens d'existence, et leur mode de transmission, influent-ils sur le statut des individus et les rapports sociaux en général, tant au niveau de la famille qu'à une échelle plus globale ?

L'intérêt d'une telle étude serait d'autant plus grand que la société choisie occuperait un milieu naturel aussi différent que possible des Toubou. De la sorte, j'avais l'espoir d'aboutir à une situation quasi expérimentale, qui permettrait d'apprécier et de comparer l'impact de deux milieux naturels extrêmement opposés sur les formations sociales qui s'y développent sans pour autant faire abstraction, bien évidemment, des multiples autres facteurs qui sont à prendre en compte dans une telle étude. Cette orientation générale s'est conjuguée avec diverses raisons plus ponctuelles (voir ci-dessous) pour tourner mon choix vers les Rwa ou Meru de Tanzanie du Nord. Cette société d'agriculteurs bantous est établie dans une zone naturelle particulièrement riche, où se pratique une agriculture très intensive.

Carte 3 – Le pays rwa (Tanzanie du Nord)

Les Rwa sont connus en Tanzanie sous le nom de Meru (*Mmeru* au singulier, *Wameru* au pluriel en langue swahili). Ce nom leur vient du volcan sur lequel ils sont établis, le Mont Meru, à l'ouest du Kilimandjaro. Mais dans la langue qui leur est propre, le *ki-rwa*, ils se dénomment eux-mêmes les Rwa (*Nrwa* au singulier, *Varwa* au pluriel). Ils n'ont aucun lien et aucun contact avec leurs homonymes les Meru du Mont Kenya, étudiés par A.-M. Peatrik. Il s'agit de sociétés très différentes, et l'emploi ici du terme Rwa permettra d'éviter tout risque de confusion.

V – 1. Etat préalable de la question et choix des thèmes de recherche

Les Rwa, à l'opposé des Toubou, occupent un milieu naturel extrêmement favorable où la population est dense. Sur les sols riches et bien arrosés du Mont Meru, ces Bantous pratiquent une agriculture très intensive où prédominent la banane, culture vivrière, et le café, culture de rente. En tant que caféiculteurs, les Rwa sont aussi beaucoup plus insérés dans l'économie de marché que ne le sont les Toubou, dont les échanges économiques avec le monde extérieur restent limités.

Par leurs structures sociales également, les Rwa s'opposent à tous égards aux Toubou. Ils ont une chefferie centralisée, alors que la société toubou est acéphale, et ils ont aussi des classes d'âge. Les Rwa constituent donc un cas intéressant, car peu fréquent, d'articulation d'un système d'âge avec une chefferie.

De plus, les environnements religieux, historiques et culturels des uns et des autres sont totalement différents. Les Rwa sont luthériens, alors que les Toubou sont musulmans. Ils n'ont pas non plus vécu la même colonisation, ni la même histoire post-coloniale. Les Rwa, d'abord conquis par les Allemands, furent par la suite administrés par les Britanniques, tandis que les Toubou se situaient dans l'Afrique Equatoriale Française. Après les indépendances (1960 pour le Tchad et 1961 pour le Tanganyika, qui devint la Tanzanie en 1964 après son union avec Zanzibar), l'histoire des uns et des autres fut également bien différente. Pour les Rwa les quarante ans qui suivirent l'indépendance furent une période de paix marquée par le socialisme tanzanien et une certaine prospérité, tandis que les Toubou furent rapidement impliqués dans une longue guerre civile qui se poursuit encore et dont les

conséquences humaines, sociales et économiques sont extrêmement lourdes. Ils restent les protagonistes d'une instabilité politique persistante au Tchad.

Cette instabilité est d'ailleurs une des raisons qui m'ont portée vers le choix de ce second terrain en Tanzanie. La situation dans le Nord du Tchad reste très incertaine, alors que la stabilité politique de la Tanzanie me permettait d'espérer de multiples retours sur le terrain.

En Tanzanie, outre le milieu naturel et les autres facteurs évoqués ci-dessus, un dernier argument m'a orientée vers les Rwa : le fait que, comme les Toubou, ils n'avaient jusque là fait l'objet d'aucune étude anthropologique approfondie, et que mes enquêtes ne pouvaient donc, ici encore, qu'apporter des données nouvelles sur une société très peu connue.

Les sources sur cette ethnie avant mes travaux, en effet, sont minces et anciennes. Une thèse non publiée du canadien Paul Puritt⁹, basée sur des enquêtes de 1964-1966, donne une description rapide et assez superficielle de la société rwa. Elle est résumée en trente pages dans un petit ouvrage publié avec Sally Falk Moore en 1977¹⁰. Il y est fait mention de la chefferie et des classes d'âge, de clans patrilineaires, de rites de mariage, mais peu de détails figurent sur l'organisation territoriale, l'organisation du travail, la parenté, les règles de mariage ou la vie politique. Comme ces données sont anciennes et que les facteurs de changements ont été très puissants dans cette zone (pression démographique, développement de la culture du café et de l'économie monétaire, christianisme, scolarisation, socialisme tanzanien), c'est un bilan complet de la société rwa actuelle qui s'imposait et qui a été mon premier objectif.

Cinq ans après mes premières enquêtes, en 1997, l'historien Thomas Spear publiait une étude¹¹ où il compare les Rwa à leurs voisins occidentaux les Arusha, établis comme eux sur le Mont Meru. Il y analyse les réponses culturelles différentes de ces deux peuples aux problèmes de l'adaptation au milieu et de la pression démographique.

⁹ PURITT Paul, 1971, *The Meru of Tanzania : a study of their social and political organization*, Ph.D. in anthropology, University of Illinois at Urbana-Champaign, U.S.A.

¹⁰ MOORE Sally Falk & PURITT Paul, 1977, *The Chagga and Meru of Tanzania*, Londres, International African Institute.

¹¹ SPEAR Thomas, 1997, *Mountain farmers*, Oxford : James Currey.

Mais cet ouvrage apporte peu d'information sur l'organisation de la société rwa. Il en est de même des travaux du pasteur finlandais Raimo Harjula, qui portent sur la religion traditionnelle des Rwa et la médecine d'un guérisseur par les plantes¹².

V – 2. Déroulement des recherches

Quatre missions, de quelques mois chacune, m'ont fait découvrir une société très structurée et très consciente de son identité. Sur les pentes du Mont Meru, elle est restée à l'écart du laminage culturel provoqué par les grands mouvements de la « villagisation » tanzanienne. La « villagisation », rappelons-le, était une politique de développement qui fut mise en œuvre en Tanzanie dans les années 1970, sous l'instigation du Président Julius Nyerere après sa déclaration sur « le socialisme et l'autosuffisance » en 1967. La population paysanne fut rassemblée, souvent par la force, dans des « villages » pour lui faciliter l'accès aux soins médicaux, à l'éducation et à l'eau potable. Cette politique entraîna de profonds bouleversements du monde rural tanzanien.

La structure sociale des Rwa est nettement plus complexe que celle des Toubou. Elle comporte une chefferie conçue comme traditionnelle mais forgée de toutes pièces dans les années 1950. Les clans patrilinéaires sont peu nombreux. Ils régissent l'accès au foncier et les grands moments de la vie familiale (mariage, décès). Le système de classes d'âge et de générations est toujours vivant, en dépit des informations contraires de Puritt. Il donne lieu à d'importantes cérémonies auxquelles la chance me fit assister. Lors de leur initiation, les jeunes gens reçoivent un enseignement véhiculé symboliquement par les diverses plantes sauvages ou cultivées de l'environnement. La vie religieuse chrétienne est intense, et se double d'une croyance omniprésente à la sorcellerie. Ces divers aspects de la vie sociale se modulent selon des variations régionales assez fortes, entre les zones proches de la ville d'Arusha, plus influencées par la vie moderne, et les zones situées plus à l'écart sur la montagne. Au fil d'un siècle, des mutations énormes se sont produites qui ont entraîné un bouleversement

¹² HARJULA Raimo, 1969, *God and the sun in Meru thought*, Helsinki : Annals for the Finnish society for missiology and ecumenics, vol. 16.
-1980, *Mirau and his practice. A study of the ethnomedicinal repertoire of a tanzanian herbalist*, Londres : Tri-Med Books.

des valeurs morales, en particulier chez les jeunes. Le changement est si manifeste qu'il est impératif de prendre en compte la dimension historique dans toute analyse.

L'abondance des données recueillies lors de ces missions (1992-1997) m'a portée à suspendre, pour un temps, le travail de terrain, afin d'étudier les matériaux rassemblés et de prendre le recul nécessaire à leur analyse. En même temps, j'élargissais l'éventail de mes lectures sur les sociétés d'Afrique de l'Est. Ces lectures s'imposent d'autant plus qu'il existe de très nombreuses similitudes entre la société rwa et d'autres sociétés bantoues ou nilotiques de cette vaste région.

V – 3. Résultats

Alors que la société toubou constitue un ensemble original et bien distinct des groupes voisins, la situation est inverse dans cette région d'Afrique de l'Est. Les ressemblances y sont multiples d'une ethnie à l'autre, à tel point qu'on semble avoir affaire à un véritable kaléidoscope culturel.

Cette situation complexe tient sans doute au fait que nombre de ces ethnies sont de formation relativement récente. Tel est le cas des Rwa, dont l'identité s'est peu à peu construite au cours du XVII^e siècle. Le Mont Meru était jusqu'alors inhabité, si ce n'est par quelques groupes épars de chasseurs-cueilleurs, actuellement disparus. Aussi put-il tenir lieu de refuge à des migrants d'origines diverses, tels que des Shambaa des Monts Usambara, des Maasai des plaines avoisinantes, ou des Chaga du Kilimandjaro voisin, notamment des Chaga Machame. La langue que parlent aujourd'hui les Rwa, le *ki-rwa*, est une langue bantoue proche du *ki-chaga* parlé par les Chaga Machame. Ces derniers sont établis sur les flancs ouest du Mont Kilimandjaro, face aux Rwa, dont ils sont séparés par une vaste plaine où nomadisent les Maasai.

Les Rwa, outre des similitudes de langue, ont de nombreux points communs avec les Chaga du Kilimandjaro. Ces derniers, au contraire des Rwa, ont fait l'objet d'études excellentes et nombreuses depuis l'occupation allemande. Réputés pour leur sens des affaires et leur modernisme, les Chaga constituent pour les Rwa une sorte de modèle, car ils ont quelques longueurs d'avance en matière de

développement. Les Rwa ont aussi de nombreuses ressemblances avec d'autres groupes bantous, tels que les Kikuyu du Kenya par exemple, qu'il est nécessaire de dégager pour apprécier la spécificité des uns et des autres.

Par ailleurs, les contacts ont été étroits avec les Maasaï des plaines voisines. Le système générationnel des Rwa, notamment, a été calqué au départ sur celui des Maasaï. Il s'en est ensuite démarqué, mais on ne peut concevoir son analyse sans référence à celui des Maasaï.

La réflexion sur la société rwa est donc en cours. Sept articles sont publiés ou sous presse, mais l'essentiel du travail de rédaction reste encore à faire. Cependant, avant d'évoquer ces travaux, il me faut mentionner un ouvrage collectif édité en préalable à cette recherche personnelle.

1999 *La Tanzanie contemporaine*, BAROIN Catherine et CONSTANTIN François (éds.), Paris : Karthala et Nairobi : IFRA, 359 pages.

Ce livre a été réalisé à la demande de l'Institut Français de Recherches en Afrique (IFRA) de Nairobi pour s'intégrer dans une collection sur les divers Etats d'Afrique orientale et australe.

Destiné au grand public, ce volume collectif offre un tableau de la Tanzanie actuelle. Il comble une lacune de l'édition française sur ce sujet, puisqu'aucun livre en français sur ce pays n'avait été publié depuis dix ans. Ce volume est essentiellement franco-tanzanien. Il rassemble douze textes d'auteurs tanzaniens (dont il a fallu assurer et vérifier la traduction de l'anglais vers le français), ainsi que dix autres d'auteurs français, auxquels s'ajoute un Italien. Ces articles soulignent la spécificité de la situation tanzanienne dans divers domaines : l'ancienneté du peuplement, la grande figure politique de Julius Nyerere, le socialisme tanzanien, les débats autour de l'usage du swahili, langue nationale, les contradictions de la politique des Parcs Nationaux, l'équilibre entre les grandes religions, l'activisme diplomatique, les problèmes économiques, la vitalité de la création artistique moderne. La dernière rubrique du livre, *Arrêts sur images*, brosse une série de

portraits de personnages typiques et de tableaux de la vie quotidienne saisis sur le vif.

Outre le travail éditorial proprement dit, j'ai rédigé l'introduction de l'ouvrage (avec F. Constantin) ainsi que deux articles, l'un sur l'histoire du peuplement, et l'autre pour la rubrique finale. J'ai rédigé en outre une page de présentation intitulée « La Tanzanie en chiffres » qui rassemble des informations chiffrées sur ce pays (superficie, démographie, éducation, ressources, PNB, endettement, etc.). J'ai préparé une chronologie et une bibliographie de titres récents. Enfin j'ai mis au point l'illustration du volume, à laquelle j'ai apporté 15 clichés personnels.

Articles sur les Rwa

Mes travaux sur la société rwa, pour leur part, ont donné lieu, d'ores et déjà, à la rédaction de sept articles publiés ou sous presse. Ces textes, rédigés à l'occasion de divers colloques, portent chacun sur un aspect particulier de la vie sociale. Mais les analyses qu'ils développent ont une caractéristique commune, celle de mettre fortement l'accent sur la dimension diachronique des phénomènes étudiés. Ils sont présentés ci-dessous selon un regroupement thématique.

Le premier de ces articles, publié d'abord en français (1995) puis en anglais dans une version beaucoup plus complète (1996), porte sur un grave conflit religieux au milieu duquel le hasard me conduisit lors de ma première mission en 1992. Ce conflit opposait entre eux les luthériens partisans de diocèses antagonistes, et occupait passionnément tous les esprits. Je décidai donc, lors de mon second séjour en 1993, d'étudier en détail ce conflit religieux, afin d'en saisir les causes et les implications, et de comprendre la raison de son importance.

Dans ce phénomène social complexe interviennent de multiples facteurs. La puissance économique et morale de l'église luthérienne y est en cause, comme le sentiment ethnique des Rwa, bafoué par la domination du diocèse par les Chaga. Les problèmes du développement y sont soulevés, celui de la corruption éventuelle des leaders politiques, de l'accès aux média, du contrôle des débordements en raison du

chômage et de la délinquance juvénile. Toutes les interrogations de cette société sur les grands problèmes qui la traversent s'y manifestent, de même que ce conflit est un bon révélateur de l'organisation villageoise et politique.

Suite à ce travail d'anthropo-politologie contemporaine, appelé par l'actualité, mais qui constituait en même temps une bonne occasion de mettre en place une présentation globale de la société rwa, deux articles ont été rédigés sur des points essentiels de leur système politique.

Le premier (à paraître en 2002) retrace succinctement l'histoire de la chefferie rwa. Son intérêt est de fournir matière à réflexion sur les paradoxes du changement social. Les Rwa en effet présentent comme « traditionnelle » une chefferie moderne, qu'ils ont créée de toutes pièces dans les années 1950. Pour mieux défendre leurs territoires contre les appétits des colons, leur objectif était de court-circuiter la chefferie en place, précoloniale d'origine mais inféodée à l'autorité coloniale. Dans cette histoire politique houleuse, ils fournissent un bel exemple d'« invention de la tradition », pour reprendre l'expression du bel ouvrage de Hobsbawm et Ranger¹³.

Le second article, rédigé en anglais pour un ouvrage collectif édité par le néerlandais Wim van Binsbergen, complète le précédent en mettant l'accent sur un autre aspect du système politique. Il porte sur l'histoire de la « constitution », qui constitue un autre bel exemple de bricolage néo-traditionnel. Après les tentatives britanniques, dans les années 50, de mise en place d'un « local government » inspiré de principes démocratiques et basé sur une constitution écrite, l'article analyse l'évolution de ce document au cours des décennies qui suivirent, jusqu'à la période actuelle. Ce texte en effet reste d'actualité, les Rwa prenant soin de l'amender périodiquement pour l'adapter aux conditions de la vie moderne.

Un autre article (1998) porte sur l'histoire de la culture du café, principale culture de rente chez ces montagnards. Cette histoire s'inscrit, elle aussi, dans la lutte anticoloniale. Elle présente l'intérêt de s'être déroulée à l'antithèse des processus habituels de développement des

¹³ / HOBSBAWM Eric et RANGER Terence (eds.), 1983. *The Invention of tradition*, Cambridge et New York : Cambridge University Press.

cultures de rente en Afrique de l'Ouest, où le schéma connu est celui de cultures de rente peu rémunératrices imposées aux cultivateurs africains par l'administration coloniale comme moyen de payer l'impôt. Les Rwa, au contraire, se sont battus pour obtenir le droit de cultiver le café, culture très rémunératrice que les colons cherchaient à monopoliser à leur profit. De plus, à l'inverse des projets de développement actuels, c'est à leurs frais qu'ils ont fait venir un technicien américain des USA, de 1954 à 1961, pour les aider à développer la caféiculture. Grâce à leur forte motivation et à l'aide de ce technicien, la caféiculture connut alors un essor considérable sur le Mont Méru.

Deux autres articles, pour finir, portent sur l'évolution des pratiques alimentaires chez les Rwa. L'un, rédigé pour une Table ronde sur l'histoire de l'alimentation en Afrique, s'intitule « Eleusine et maïs, cent ans de cuisine des céréales chez les Rwa ». Il décrit les usages très différents de ces deux céréales, dont l'une est ancienne, l'éleusine, et l'autre beaucoup plus largement consommée mais d'introduction plus récente. La céréale la plus ancienne, l'éleusine, est celle qui entre dans la fabrication des nourritures qui ont la plus forte valeur sociale, à savoir la bière de banane et la bouillie consommée après une naissance ou un mariage.

Le dernier article (2001) s'intitule « De la bière de banane au soda en bouteille. Religion et boisson chez les Rwa du Mont Meru (Tanzanie du Nord) ». Il retrace l'évolution des manières de boire chez les Rwa au fil du siècle écoulé, en traitant celles-ci comme symptomatiques de changements plus profonds et plus vastes qui ont traversé toute l'organisation sociale. Les Rwa en effet étaient (et sont encore, dans une moindre mesure) de grands buveurs de bière de banane. Cette boisson n'était pas seulement source de convivialité, elle était aussi le privilège des anciens sur les jeunes et la marque de leur autorité sur ces derniers. Mais les effets concomitants du développement de la caféiculture et de la christianisation remirent en cause cette situation et provoquèrent de fil en aiguille des bouleversements sociaux énormes qui sont brièvement retracés dans cet article. Une version condensée de ce texte a été traduite en espagnol, pour paraître dans les actes du colloque où fut présentée la communication.

Si divers que soient ces articles, ils mettent tous l'accent sur l'aspect historique des faits analysés. Ce trait commun les oppose aux

travaux que j'ai publiés sur les Toubou, où la dimension historique est au contraire fort peu présente. Cette différence cependant n'est pas imputable à un revirement méthodologique de ma part, elle tient aux caractéristiques des sociétés en cause. Autant le changement social est extrêmement peu sensible chez les Toubou, autant il est manifeste chez les Rwa. On constate notamment l'existence d'un certain consensus, chez les Toubou, entre les générations les plus jeunes et les plus anciennes, tandis qu'au contraire c'est l'incompréhension qui règne entre les jeunes et les vieux chez les Rwa. Mais aussi le mode de vie n'a guère changé en un siècle en pays toubou, où il n'existe aucune alternative à l'élevage extensif, alors que sur le Mont Meru sur la même période tout basculait : le mode et le niveau de vie avec l'adoption de la caféiculture, et avec eux les valeurs, les mœurs et les aspirations individuelles.

Ce sont donc les divers aspects du changement social chez les Rwa que je me propose d'analyser dans un ouvrage actuellement en gestation, qui reprendra en partie les thèmes des articles qui précèdent.

VI – PROGRAMME DE RECHERCHES

Pour les années à venir mon programme de travail s'organise, comme les résultats qui précèdent, autour de mes deux terrains de recherche, dans le bassin du Tchad et en Afrique de l'Est. La publication de deux ouvrages, l'un sur les Toubou et l'autre sur les Rwa, est notamment prévue. Le comparatisme sera développé à divers niveaux, d'une part entre les Toubou et les autres sociétés de la sphère nilo-saharienne, d'autre part entre les Rwa et leurs voisins bantous et nilotes de l'Est africain. En outre la confrontation de ces deux sociétés si différentes l'une de l'autre, les Toubou et les Rwa, débouchera sur une réflexion théorique plus large.

VI – 1. Le bassin du lac Tchad

Mes projets sur cette zone sont multiples : édition d'un nouvel ouvrage sur les Toubou, traduction d'un autre, rédaction de divers articles, développement de la recherche comparative, et poursuite de mes activités d'animatrice du réseau Méga-Tchad.

Je compte rassembler dans un livre mes principaux articles sur les Toubou. En effet, ces textes sont actuellement dispersés dans divers volumes collectifs ou revues spécialisées, dont certains sont peu accessibles. Ces travaux seront valorisés par leur regroupement, et une introduction substantielle sera rédigée pour souligner la convergence des analyses menées dans ces divers articles. Cette publication permettra aussi de mettre la connaissance des Toubou à la portée d'un public plus vaste.

Dans la même optique, je publierai une version anglaise de mon dernier livre sur les Toubou, écrit pour le grand public. A l'heure actuelle en effet, la quasi totalité des publications sur ces pasteurs sahariens sont en français, les miennes notamment. Aussi cette traduction sera-t-elle le moyen de faire connaître beaucoup plus largement les Toubou, de même que les principaux résultats de mes recherches sur leur société, en dehors du monde francophone.

Par ailleurs, je développerai la comparaison des structures sociales toubou à celles d'autres sociétés africaines. Les comparaisons

déjà effectuées, avec les sociétés pastorales géographiquement les plus proches (Touaregs, Arabes, Peuls), ont mis en évidence l'originalité des structures sociales toubou face à celles de ces divers voisins. Les règles de mariage et le système matrimonial, notamment, sont les points sur lesquels les différences sont particulièrement fortes, en dépit de la similitude des modes de vie induites par la pratique de l'élevage extensif. Ces premières conclusions, esquissées dans deux brefs articles (1981, 1984), seront reprises et développées dans d'autres publications.

L'étude comparative sera également étendue à d'autres sociétés géographiquement plus éloignées, et d'abord à celles qui ont avec les Toubou une parenté linguistique. En effet, les sociétés pastorales susmentionnées, qui sont voisines mais très différentes des Toubou par leurs structures sociales, diffèrent d'eux également par les langues qu'elles parlent, qui appartiennent à des phylums linguistiques entièrement distincts. Car la langue des Toubou occupe une place à part en Afrique, en tant qu'extrême et unique représentante vers le nord des langues nilo-sahariennes. Il y a donc lieu de rechercher si la parenté linguistique ne s'accompagne pas d'autres similitudes en matière culturelle. Dans cette optique, je pousserai plus avant la comparaison entre les Toubou et les autres sociétés nilo-sahariennes, et tout d'abord, parmi ces dernières, celles dont le mode de vie est voisin, c'est-à-dire notamment les Nuer, les Dinka ou les Karimojong, pour ne citer que les sociétés pastorales nilo-sahariennes les plus connues.

Mais des ressemblances frappantes, et qui pourtant semblent fortuites, existent aussi en dehors de ce phylum linguistique. Tel est le cas notamment entre les Toubou et des agro-pasteurs bantous, les Gogo de Tanzanie¹⁴. La comparaison de ces deux sociétés, abordée lors d'un séminaire en 1983, sera reprise et approfondie.

Parallèlement à ces recherches personnelles, je continuerai d'animer le réseau Méga-Tchad, dont les projets scientifiques sont nombreux. L'édition du *Bulletin Méga-Tchad* sera poursuivie, de même que la participation aux colloques à venir. Après celui de Nanterre en octobre 2002, un autre colloque se tiendra en 2003 à Maiduguri (dans la province du Bornou, en Nigéria). Premier colloque Méga-Tchad organisé en Afrique, il aura pour thème « L'homme et le lac ». Nos

¹⁴ RIGBY Peter, 1969, *Cattle and Kinship among the Gogo ; a semi-pastoral society of Central Tanzania*, Ithaca, Cornell University Press.

partenaires de Nigeria m'ont demandé, en tant que Présidente du réseau Méga-Tchad, d'introduire le colloque par une présentation et un rappel historique des activités du réseau. Puis, à titre personnel, j'y présenterai une communication faisant le point des connaissances actuelles sur les Boulala, habitants des îles du lac Tchad sur lesquels de nouvelles enquêtes seraient à entreprendre. Il va sans dire que les actes de ces colloques seront publiés, comme les précédents.

VI - 2. L'Afrique de l'Est

La pièce maîtresse de mon programme scientifique le plus immédiat, concernant l'Afrique de l'Est, est la rédaction d'un livre sur la société rwa, dont le thème central sera le changement social. Cet ouvrage présentera les principales composantes de l'organisation sociale dans leur dimension diachronique, les principaux chapitres portant sur le système politique, le rôle des clans, le système générationnel, l'organisation économique et familiale, la vie religieuse, l'évolution des attitudes et des statuts face aux bouleversements de la vie moderne. Dans chacun de ces domaines tour à tour, l'analyse montrera comment le changement s'est déroulé, et propagé d'une sphère à l'autre. Comme dans le cas des Toubou, c'est donc l'étude des articulations logiques entre les divers aspects de l'organisation sociale qui formera la trame de cet ouvrage, en portant cette fois l'accent sur les mutations qui ont affecté la société rwa depuis un siècle.

L'analyse du système de classes générationnelles des Rwa sera développée sous un angle comparatif dans un article distinct. Cette comparaison, non seulement avec le système des Maasaï dont les Rwa se sont d'abord directement inspirés, mais avec les autres systèmes observés en Afrique de l'Est, permettra de situer le système rwa dans un contexte plus général et de contribuer au débat théorique qui se poursuit sur l'interprétation de ces formes d'organisation sociale.

D'autres sujets sont envisagés, qui nécessiteront des enquêtes de terrain complémentaires. Notamment, l'étude des messages initiatiques véhiculés par les plantes lors de l'initiation masculine constitue une piste de recherche fort intéressante sur l'usage symbolique de l'environnement. Par ailleurs, les multiples contestations foncières et

leur résolution sont un beau sujet d'anthropologie juridique, où la malédiction trouve aussi sa place.

De façon plus générale, la recherche comparative sera poursuivie sur les Bantous et les Nilotes de cette vaste région, afin de mieux cerner en quoi la société rwa se distingue des autres, par une combinaison originale d'éléments qui s'observent ailleurs dans des compositions différentes.

VI - 3. Thèmes plus généraux

Outre les deux pôles qui précèdent, la réflexion comparative, alimentée par ces deux terrains de recherche, sera étendue à des thèmes plus généraux.

L'un d'entre eux est le fondement de l'ethnicité. En effet, l'identité ethnique des Toubou semble le fruit d'un modelage de longue durée, tandis que celle des Rwa est plus récente et politiquement construite. Ces deux sociétés se situent donc, de ce point de vue, à des pôles diamétralement opposés. Mais cet axe n'exclut pas la prise en compte d'autres éléments, et une recherche comparative plus large sera développée sur ce sujet.

Un second thème est celui du déterminisme de l'environnement sur les structures sociales. Dans quelle mesure les contraintes de l'exploitation du milieu naturel contribuent-elles au façonnement de ces structures ? En quoi la nature de la propriété, et les droits dont elle est l'objet, influent-ils sur les liens sociaux ? La comparaison des Rwa et des Toubou, qui diffèrent autant par leurs moyens d'existence que par leurs modes d'organisation économique et sociale, alimentera cette réflexion.

Un troisième vaste sujet de réflexion sera le changement social. A ce propos également, les Toubou et les Rwa sont entièrement différents. Le changement semble se produire à dose homéopathique chez les Toubou, alors qu'il est fulgurant chez les Rwa. Est-il possible de mesurer le changement social et son rythme, et sur quels critères ? Que dire de ses causes ? Y a-t-il des facteurs de changement plus impératifs et plus immédiats que d'autres ? Comment se déclenche-t-il ? Tels pourront être les thèmes d'une réflexion générale sur ce sujet. Dans un

premier temps, un article reprendra les termes d'un exposé de séminaire où j'ai développé, en 1999, le panorama des problèmes théoriques posés de façon générale par l'analyse du changement dans les sociétés exotiques.

VII – LISTE DES PUBLICATIONS

VII - 1. Ouvrages

- 1988 *Gens du roc et du sable - Les Toubou. Hommage à Charles et Marguerite LE CŒUR*, textes réunis par Catherine BAROIN, Paris : Editions du C.N.R.S., 286 p.
- 1999 *La Tanzanie contemporaine*, BAROIN, Catherine & CONSTANTIN, François (éds.), Paris : Karthala / Nairobi : IFRA, 359 p.
- 1999 *L'homme et l'animal dans le bassin du lac Tchad*, BAROIN, Catherine & BOUTRAIS, Jean (éds.), Paris : IRD (ex-ORSTOM), 705 p.

BULLETINS MÉGA-TCHAD :

- 1997 *Méga-Tchad, Bulletin du réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad*, 97, 1 & 2, 104 p.
- 2000 *Méga-Tchad, Bulletin du réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad*, 2000, 1 & 2, 115 p.
- 2001 *Méga-Tchad, Bulletin du réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad*, 2001, 111 p.

VII - 2. Articles

- 1) 1974 "Rites de la naissance et de l'imposition du nom chez les Azza du Manga (Niger)", *Africa*, Londres, 44 (4), pp. 361-370, (avec Marguerite LE CŒUR).
- 2) 1975 "Notes sur les Daza de l'Ayer (Niger)", *Africa*, Rome, pp. 260-268.
- 3) 1975 "Techniques d'adoption en milieu animal (Daza du Niger)", *L'homme et l'animal, premier colloque d'ethnozoologie*. Paris : Institut international d'ethnoscience, pp. 493-495.
- 4) 1977 "Effets de la colonisation sur la société traditionnelle daza (République du Niger)", *Journal des africanistes*, 47 (2), pp. 123-131.
- 5) 1981 "Les esclaves chez les Daza du Niger", *Itinérances, en pays peul et ailleurs, mélanges offerts à la mémoire de Pierre-François LACROIX*, vol. 2, *Littératures et cultures*. Paris : Société des africanistes (Mémoire de la Société des africanistes), pp. 321-341.

- 6) 1981 "Organisation sociale et prestations matrimoniales chez les Toubou", GELLNER Ernest (sous la direction de), *Islam - société et communauté - anthropologie du Maghreb*, CNRS, *Les cahiers du CRESM*, Aix-en-Provence, 12, pp. 140-155.
- 7) 1981-82 "Ecologie et organisation sociale : comparaison de trois sociétés sahariennes (toubou, touarègue, maure)", *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 32, pp. 9-22.
- 8) 1984 "Les droits sur le bétail et les rapports sociaux : le statut de la femme chez les Toubou du Niger (Daza Kécherda)". *Production pastorale et société, Bulletin de l'Equipe Ecologie et anthropologie des sociétés pastorales*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 14, pp. 107-120.
- 9) 1984 "Conclusion" du dossier "Le statut des femmes dans trois sociétés pastorales saharo-sahéliennes", *Production pastorale et société, Bulletin de l'Equipe Ecologie et anthropologie des sociétés pastorales*, Paris : Maison des sciences de l'homme, 14, pp. 121-124.
- 10) 1984 "Analyse de la famille dans une population pastorale : les Toubou", *Cahiers ORSTOM-Démographie, Collecte des données en démographie de la famille - Difficultés des observations de terrain en Afrique noire*, Communications à la réunion du CICRED sur la démographie de la famille, Paris : INED, 27-29 octobre 1982, pp. 5-46.
- 11) 1986 "Organisation territoriale, organisation sociale : la logique du système toubou", *Journal des africanistes*, 56, 2, pp. 7-27.
- 12) 1987 "The position of Tubu women in pastoral production : Daza Keshherda, Republic of Niger", Gudrun DAHL (ed.), *Women in pastoral production, Ethnos* (Stockholm), 1-2, pp. 137-155.
- 13) 1988 "La règle de mariage et ses conséquences chez les Toubou", *Le milieu et les hommes - Recherches comparatives et historiques dans le bassin du lac Tchad, Actes du 2ème colloque Méga-Tchad, ORSTOM Bondy, les 3 et 4 octobre 1985*. Paris : Editions de l'ORSTOM, pp. 139-156.
- 14) 1990 "Pourquoi les Daza assimilent-ils leurs voisins ?", *Relations interethniques et culture matérielle dans le bassin du lac Tchad, Actes du Troisième colloque Méga-Tchad, Paris : ORSTOM, 11-12 septembre 1986*, textes réunis par Daniel BARRETEAU et Henry TOURNEUX, Paris : Editions de l'ORSTOM (Institut français de recherches scientifique pour le développement en coopération), pp. 95-102.
- 15) 1990 "Le Kawar, les oasis du Ténéré", DUROU, Jean-Marc (éd), *Ténéré, désert d'absolus*, Marseille : Editions AGEP, pp. 113-133.
- 16) 1991 "Dominant-dominé : complémentarité des rôles et des attitudes entre les pasteurs téda-daza du Niger et leurs forgerons", in MONINO Yves (éd.) *Forge et forgerons, Actes du IVème colloque Méga-Tchad, CNRS:ORSTOM, Paris, du 14-16 septembre 1988*, vol. 1, Paris : Editions de l'ORSTOM (Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération), pp. 329-381.

- 17) 1993 "Le système matrimonial daza (Niger), ses implications économiques et politiques", Françoise HERITIER-AUGE et Elisabeth COPET-ROUGIER (éds), *Les complexités de l'alliance*, vol. III, *Economie, politique et fondements symboliques de l'alliance (Afrique)*. Paris : Archives contemporaines, collection Ordres sociaux, pp. 109-138.
- 18) 1993 "Le palmier du Borkou, végétal social total", *Journal des africanistes*, 63, 1, pp. 5-20 (avec Pierre-François PRET).
- 19) 1994 "Querelles et droits fonciers au Borkou", *Droit et cultures*, 28, pp. 119-141.
- 20) 1994 "Premières enquêtes chez les Rwa (d'après le journal de mission)", Nairobi, *Lettre d'information de l'Institut français de recherche en Afrique*, 2, pp. 8-9.
- 21) 1995 "La mort chez les Daza du Niger", in BAROIN, Catherine, BARRETEAU, Daniel & von GRAFFENRIED, Charlotte (éds) *Mort et rites funéraires dans le bassin du lac Tchad*, Paris : ORSTOM, pp. 187-194.
- 22) 1995 "Luttes luthériennes : sécession dans un diocèse de Tanzanie du Nord", VINCENT, Jeanne-Françoise, DORY, Daniel et VERDIER Raymond (éds), *La construction religieuse du territoire*, Paris : L'Harmattan, pp. 74-90.
- 23) 1996 "Religious conflict in 1990-1993 among the Rwa : secession in a Lutheran diocese in Northern Tanzania", *African Affairs*, 95, n° 381, pp. 529-554.
- 24) 1997 "Droit foncier et aménagement agricole : le cas des sources du Borkou occidental", JUNGRAITHMAYR, Herrmann, BARRETEAU, Daniel et SEIBERT, Uwe (éds), *L'homme et l'eau dans le bassin du lac Tchad*, Paris : ORSTOM, pp. 453-468.
- 25) 1998 "Introduction et culture du café chez les Rwa de Tanzanie du Nord", CHASTANET, Monique (éd), *Plantes et paysages d'Afrique. Une histoire à explorer*, Paris : Karthala & ORSTOM, pp. 529-549.
- 26) 2001 "La contestation chez les Toubou du Sahara central", in *Etudes rurales*, 157-158, pp. 159-172.
- 27) 2001 "De la bière de banane au soda en bouteille. Religion et boisson chez les Rwa du Mont Meru (Tanzanie du Nord)", *Journal des africanistes*, 71-2, pp. 77-94.